

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2143 - MARDI 21 OCTOBRE 2014

Assemblée nationale

## Imminence de l'examen du projet de loi sur la révision du Code minier

Après un blocage causé par des positions radicalement opposées sur certaines nouvelles clauses de ce projet de Loi portant révision du code minier, l'on a appris la présentation, à la fin du mois d'octobre 2014, des avis des consultants international et national recrutés par le ministère des Mines. Certains points de l'ancien Code minier doivent obligatoirement être revus, indique-t-on. On cite notamment le taux de redevance minière que le gouvernement voudrait revoir à la hausse. L'amélioration de la stabilité fiscale pour ramener d'importantes ressources financières au Trésor public se situe en bonne place. Des modifications qui visent simplement à maximiser les recettes dans un secteur qui tire la croissance économique du pays depuis plusieurs années.

Page 12



Des creuseurs en activité dans un site minier au Katanga



Vital Kamerhe, président de l'UNC

### PROLONGATION DU MANDAT DE JOSEPH KABILA

## Vital Kamerhe dévoile les stratégies de la Majorité

Entre un passage en force, la tenue d'un référendum et l'établissement d'un régime de peur visant à instaurer une gouvernance d'exception, Vital Kamerhe estime que la Majorité serait plutôt tentée par un schéma de glissement du calendrier auquel donnerait lieu l'organisation d'un recensement. Une opération qui, selon ses estimations, pourrait prendre au minimum trois à quatre ans. En débutant l'opération vers fin 2015, explique-t-il, elle pourra se terminer vers 2020 permettant ainsi

à Joseph Kabila d'enregistrer un mandat supplémentaire de cinq ans.

L'opposant continue cependant de faire une fixation sur l'échéance du 19 décembre 2016 qui, théoriquement, est censée consacrer la fin du mandat de l'actuel président de la République. Dans une récente interview parue sur le site Afrikarabia, l'ex speaker de la chambre basse affirme que, pour l'heure, il n'y a aucun consensus pour modifier la Constitution.

Page 13

### PEUPLES AUTOCHTONES

## Élaboration d'un Atlas de localisation

Les participants à l'atelier prévu le 22 octobre échangeront sur l'élaboration et le traitement des fiches techniques pour enrichir l'atlas de localisation des peuples autochtones (PA) de la RDC. Cet exercice qui entend établir une cartographie et une base des données de chaque territoire permettra de mieux identifier et déterminer les espaces qu'occupent ces populations. Il s'agit précisément de recourir aux données

géo-référencées récoltées avec la participation de tous les intervenants dans le secteur forestier en général et sur la question des autochtones en particulier. L'action se situe en droite ligne du prolongement des activités de cartographie participative entamées en 2012 par des prélèvements des données géo-référencées à travers les neuf provinces dans lesquelles vivent les PA.

Page 13

### SALON COSMETHIC

## La dépigmentation volontaire, parlons-en !

La sensibilisation aux dangers de cette pratique dont une forte prévalence est observée en Afrique centrale est le but de l'événement qu'organise Ethnic CosmEthic, du 31 octobre au 2 novembre à l'Espace GB. Circonscrit dans le cadre de sa campagne, « Une peau saine, c'est possible », le Salon CosmEthic se tiendra sur le thème « La beauté comme un impératif de santé ». L'initiateur, Didier Etilé, l'organise à l'inten-

tion de l'ensemble de la population kinoise mais avec une adresse particulière à la gent féminine pour qui l'usage des cosmétiques est incontournable. Au programme de la manifestation étendue sur tout un week-end : des conférences, des ateliers, des expositions et des défilés. Le Salon portera tout à la fois sur les motivations, les dangers et les enjeux des cosmétiques dépigmentants. Page 14

### JUDO

## La RDC prendra part aux championnats de la zone IV à Libreville

Le judo congolais sera présent du 22 au 28 octobre à Libreville au Gabon à la première édition des championnats de la Zone IV (Afrique centrale) de cet art martial d'origine japonaise.

Les judokas retenus en sélection s'entraînent déjà au gymnase du stade Tata Raphaël de Kinshasa. Le Comité olympique congolais (COC), en tant que gestionnaire de cette entité sportive, a tout récemment mis à la disposition des athlètes les équipements sportifs pour leur faciliter la tâche et leur permettre de bien travailler malgré la conjoncture difficile.

Ce tournoi international intervient au moment où la Fédération nationale congolaise de judo (Fenacoju) est secouée depuis quelques mois par une crise interne caractérisée par l'existence de deux fédérations distinctes se prévalant chacune d'une certaine légitimité.

Page 13

## ÉDITORIAL

## Bégaïement

L'Histoire ne se répète pas, elle bégaie et continuera encore longtemps de bégayer. Car l'Homme, qui est capable des plus grands sacrifices, des plus nobles engagements, peut aussi commettre les plus horribles crimes, les plus terribles atrocités. Aujourd'hui comme hier et comme avant-hier, il se prend pour Dieu, Allah ou Yahvé, tentant par tous les moyens de soumettre son prochain à la loi d'airain du fanatisme religieux.

Ce qui se passe en Irak et en Syrie avec Daech, ou, plus près de nous, au Nigéria avec Boko Haram n'est que la réédition d'un processus aussi vieux que l'humanité visant à soumettre le plus grand nombre à la loi du plus fort au nom de croyances aveugles. Comme tous les extrémismes religieux qui marquèrent les siècles précédents sur les cinq continents, ces déviations inhumaines prendront fin dans le sang et leurs auteurs les paieront de leur vie. Il suffit d'attendre.

Attendre cependant en se prémunissant contre les pulsions suicidaires qui peuvent naître, chez les esprits faibles, de croyances fanatiques en un ou plusieurs êtres supérieurs à l'Homme au point de pouvoir lui dicter sa conduite. Ce qui se passe aujourd'hui à notre porte, en République Centrafricaine, est là pour nous rappeler cruellement que toutes les religions peuvent être utilisées par des groupes extrémistes dans le seul but d'asservir leur prochain et de faire régner la terreur au sein d'une société.

La pire des erreurs que nous pourrions commettre dans le moment présent serait de croire que notre pays, notre peuple, notre nation ne courent aucun danger et que leur liberté retrouvée au terme de grandes épreuves nous garantit à jamais de vivre dans la paix. Les événements que nous voyons se dérouler dans notre environnement immédiat sont là pour démontrer que la plus extrême vigilance s'impose plus que jamais, chez nous comme ailleurs.

Le temps n'est-il donc pas venu de conjurer le mauvais sort en parlant ouvertement de ces questions, autrement dit en ouvrant un débat public auquel prendraient part les représentants de toutes les religions ?

*Les Dépêches de Brazzaville*

## M.C.D.D.I

## Jacques Mahouka dénonce certaines pratiques au sein du parti

**Au cours d'un point de presse qu'il a tenu le 20 octobre à Brazzaville, l'ancien sénateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (M.C.D.D.I) de 2008 à 2014, s'est insurgé contre certaines pratiques observées au sein de ce parti.**

Faisant le tour de certaines questions d'actualité, Jacques Mahouka a fondé son intervention sur plusieurs points.

tions sénatoriales du 12 octobre dernier, élections dont il a dit avoir pour-tant déposé le dossier par voie hiérarchique au niveau du parti mais qui malheureusement, le jour du vote, a été retiré parce que le parti avait estimé qu'il fallait présenter quelqu'un d'autre à sa place. Ce qu'il a dû comprendre par le jeu de l'alliance avec le Parti congolais du travail.

Pour lui, les autorités de son parti le lui auraient signifié avant. Ce qui n'a pas été fait. Ce n'est au retour de Kinkala qu'une délégation est allée le voir pré-

« Ce que je déplore, c'est que ce genre de comportements n'est pas de nature à garantir la paix parce que les hommes doivent travailler en conservant certaines valeurs parmi lesquelles la paix et la franche collaboration », a-t-il souligné.

Pour Jacques Mahouka, ce qui lui est arrivé n'est en fait qu'un complot ourdi au niveau des hautes instances du M.C.D.D.I avec selon lui, le problème des huit milliards qu'auraient perçus certains cadres de ce parti dont lui-même, pour demander aux militants de ce parti d'adhérer au projet de changement de la constitution du 20 janvier 2002.

Le sénateur a certifié qu'il existe des écrits et même des lettres qui ont été prises par les militants pour que ces cadres soient traduits devant les instances du parti.

Abordant la question de la Constitution, l'ancien sénateur a d'abord fait savoir que le problème n'est pas encore à l'ordre du jour au sein du parti. Qu'à cela ne tienne, c'est une question qu'il faut traiter la tête froide parce que la constitution, a-t-il expliqué, est la loi fondamentale.

C'est elle qui garantit le fonctionnement des institutions d'un pays. Elle met en place les règles du jeu pour notre démocratie, c'est la vie d'un pays donc des citoyens et qu'il faut regarder en mettant en exergue certaines valeurs.

Il faut attendre le moment venu pour lancer le débat, réfléchir et donner la position exacte dans l'intérêt de la nation, a-t-il poursuivi.

Jacques Mahouka a enfin insisté sur le fait que la paix doit être au centre de toutes les activités. « Il faut pour ce qui est de cette question, prendre tout le temps, l'étudier et choisir la solution qui convienne pour garantir la paix et la sécurité des Congolais », a-t-il conclu.

*Jean Jacques Koubemba*



Jacques Mahouka devant la presse

Il est revenu d'abord sur la question de sa candidature aux récentes élections sénatoriales du 12 octobre dernier, élections dont il a dit avoir pour-tant déposé le dossier n'avait pas été déposé à temps par l'intéressé.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagalericongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## SANGHA

# Les produits agropastoraux se font rares

**Malgré un climat et une terre fertile où tout, presque, pousse en toutes saisons, le département de la Sangha, situé à près de 800 kilomètres de Brazzaville, reste dépendant en produits agricoles et manufacturés vis-à-vis des pays voisins, avec pour corollaire la cherté du coût de la vie.**

L'humanité célèbre le 16 octobre de chaque année la journée internationale de la femme rurale. Au Congo, elle a été célébrée à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Occasion qui a révélé un fort déficit de la région en denrées alimentaires provenant de la terre. La célébration a, semble-t-il, réveillé des instincts agropastoraux chez les femmes rurales. Elles étaient nombreuses à la préfecture de Ouesso lors d'une communication solennelle du Gouvernement du Congo représenté par la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti.

L'occasion, rehaussée de la présence des partenaires au développement, le PNUD et la FAO en l'occurrence, se voulait de rappeler aux femmes rurales de tous les âges leur rôle crucial dans l'économie rurale, la sécurité alimentaire, le développement et la stabilité des campagnes.

La journée a été célébrée au niveau international sous le thème, « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la faim, le développement et les défis actuels », visait également, précise la ministre Catherine Embondza Lipiti, à « mener des plaidoyers en vue de reconnaître les femmes rurales comme actrices principales de développement, attirer l'attention des décideurs et leaders communautaires sur les difficultés qui limitent leur progrès et entament leur bien-être ».

Si les femmes rurales de la Sangha, de Ouesso précisément, ont saisi l'invite faite par le gouvernement et les par-

tenaires au développement de soutenir la production agricole en fournissant davantage de nourriture, c'est également avec surprise agréable qu'elles ont reçu quelques aides pour tenir ce pari. À l'instar des semences améliorées offertes par l'IRA et composé de plusieurs produits tels le Soja, maïs, riz, manioc, patate douce, arachide, haricot et vigna. Quelques femmes et groupements ont bénéficié par contre du matériel agricole destiné à assurer de petits champs familiaux de proximité.

## Un désintérêt à l'activité agricole, signe d'une population rurale vieillissante

Le département de la Sangha est reconnu pour ses forêts et sa viande de brousse qui constitue, selon des experts, un aliment de base. Avec une terre et un climat favorables aux activités agropastorales, les légumes et fruits ne sont pourtant pas dans toutes les tables du marché. « Les bananes que vous voyez ici proviennent pour la plupart du Cameroun, et ce n'est pas normal », souligne un responsable du ministère congolais de la recherche scientifique qui participait la veille, à Ouesso, à la Journée mondiale de l'alimentation. Le constat est le même dans les restaurants où les menus assortis de légumes sont exceptionnels.

Le constat fait par des experts à Ouesso, choisi pour abriter la Journée, est l'inexistence d'une ceinture maraîchère capable d'assurer une production de première nécessité. « Nous constatons qu'ici à Ouesso il n'y a pas beaucoup de maraîchers. Il y a de la viande et du poisson certes, mais une alimentation équilibrée doit faire recours aux légumes et fruits », relève Stève Mapangu Divassa, chercheur à l'IRA.

Bien que l'accès à la terre, au crédit, aux intrants et aux transports des produits agricoles vers des centres de transformations soient globalement cités comme freins aux activités agricoles, le vieillissement de la popula-



Des femmes rurales qui s'adonnent aux activités champêtres

tion rurale est considéré comme un verrou important à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'élimination de la pauvreté en milieu rural. « Les villages sont aujourd'hui vidés des bras valides et donc, habités par une population vieillissante ne pouvant plus se livrer aux travaux champêtres. La plupart des jeunes sans qualification vont vers les grands centres urbains à la quête du moindre emploi rémunérateur », explique le préfet de la Sangha, Adolphe Elemba.

Pourtant, au-delà de ce constat commun à plusieurs départements du pays, le préfet de la Sangha pense que les populations locales sont dans un « sommeil hibernant caractérisé par une alimentation chronique » alors qu'elles sont, selon lui, « assises sur l'or mais dominées par l'oisiveté et la mentalité d'assistés, croupissant ainsi paradoxalement sur le poids de la pauvreté et de la misère ».

## Encourager l'agriculture familiale pour renverser la tendance

La grande agriculture est encore loin de voir le jour dans le département de la Sangha malgré quelques initiatives de femmes rurales et de petits agriculteurs. Certains se sont formés en coopérative comme le groupement Bomoko, situé à quelques kilomètres de Ouesso. Mais, pour assurer une production minimale de produits agricoles, la FAO incite à la mise en œuvre des activités agricoles de famille.

« L'agriculture familiale contribue à préserver les produits alimentaires traditionnels et favorise un régime alimentaire équilibré tout en permettant de conserver la biodiversité agricole mondiale et d'utiliser durablement les ressources naturelles », souligne le Congolais Marius Saya-Maba, assistant et représentant chargé de Programme à la FAO à Brazzaville, lors d'un échange avec les femmes et petits agriculteurs à Ouesso. « L'agriculture familiale

est la forme d'agriculture la plus répandue au monde, tant dans les pays en développement que dans les pays développés », appui-t-il.

Mais, soutenir toutes formes d'activités agricoles c'est aussi faciliter et aider à l'accès de plusieurs ressources. Catherine Embondza Lipiti a évoqué la possibilité de son département ministériel à aider aux activités génératrices de revenu pour réduire la vulnérabilité des femmes en vue de leur autonomisation. La ministre a par ailleurs fait état des Caisses féminines, des structures de proximité mises en place dans le but de faciliter l'accès au crédit aux femmes rurales.

Celles de Ouesso et de la Sangha attendent sans doute ces aides pour assurer une production agricole suffisante et participer à réduire l'alimentation chronique dont souffre la quasi-totalité de la population du département qui abrite cette année les festivités de l'indépendance du Congo.

Quentin Loubou

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# L'aménagement des forêts d'Afrique centrale préoccupe

**En vue de permettre aux pays du Bassin du Congo de disposer de données leur permettant de gérer de façon responsable leurs massifs forestiers, un projet intitulé structure et dynamique des forêts d'Afrique centrale (Dynaffor) vient d'être lancé.**

En effet, afin de créer un vivier « politico-scientifique », permettant d'accroître cette gestion durable, les parties prenantes des pays producteurs de bois d'Afrique centrale se sont réunies autour d'un atelier ouvert le 20 octobre à Brazzaville.

« Il ne s'agit pas d'un projet scientifique mais bien d'un plan où les résultats scientifiques seront utilisés par les pays du Bassin du Congo, soucieux d'assurer la gestion durable de leurs forêts », indique le communiqué. Soulignant l'importance de ce projet pour les pays d'Afrique centrale, le directeur de cabinet du ministre congolais de l'Économie



Les responsables et experts du secteur forestier lors des travaux

forestière et du développement durable, Michel Elenga, a souligné : « Depuis quelques années, les pays du Bassin du Congo met-

tent en œuvre des programmes d'aménagement des concessions forestières. Cependant, quelques contraintes ont été relevées lors

de l'élaboration des plans d'aménagement et leur mise en œuvre. Il s'agit notamment de l'absence au niveau des pays, des données

fiabiles, relatives à certains paramètres essentiels d'aménagement, spécifique aux conditions écologiques des unités forestières sur lesquelles se basent les décisions de l'aménagiste ».

Ainsi, les institutions de recherche sous régionales et nationales sont invitées à s'impliquer dans la réalisation des activités de terrain qui seront menées, ainsi que dans les organes de suivi scientifique et technique dudit projet.

Le représentant de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) Valérie Tchuanté a, pour sa part, assuré la disponibilité de l'institution de participer à la réussite de ce projet durant les cinq ans de son exécution. Car, le développement durable des forêts demeure encore l'un des défis majeurs de la Comifac.

Financé par le Fonds français pour l'environnement mondial avec l'appui de l'Agence française de développement, ce projet concernera le Congo, le Gabon, la Centrafrique, le Cameroun et la RDC.

Lopelle Mboussa Gassia

## ÉDUCATION

## Le CEG de la paix réfectionné par la société Azur-Congo

La Fondation Azur a remis le 18 octobre aux responsables de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville et du CEG de la paix de Moungali, les bâtiments et autres compartiments qu'elle a réfectionnés.



Une vue d'un des bâtiments réfectionnés ; crédit photo Adiac

Dans le but de créer un cadre propice d'apprentissage pour les élèves et les enseignants, cette fondation a, entre autres, réfectionné les planchés et les murs des salles de classe et appliqué la peinture. Aussi, des murs de clôture ont été élevés et les toitures des différents bâtiments renoués.

Selon le président de la Fondation Azur, Jean-Bruno Obambi, cette action vise à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et garantir leur avenir. « A travers ce projet, nous avons à la fois le souci de répondre aux besoins des enseignants et aux attentes des parents qui pensent que l'école doit être la voie qui mène vers la réussite. Aussi, souhaitons-nous que les enfants de Moungali y trouvent un lieu d'accueil confortable, conviviale, couvert, lumineux qui donne envie de venir et d'apprendre », a-t-il indiqué.

Saluant les efforts du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et ceux des enseignants, la Fondation Azur a invité les parents d'élèves à s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants et dans le projet pédagogique qui sera mis en place par l'établissement. « De cette collaboration, émergera une dynamique et vivante. Je demande aux parents et aux enseignants de prendre

soins des élèves. Je dis aux élèves d'être soucieux de leur avenir, de bien étudier et la Fondation Azur sera toujours de votre côté, pour essayer d'améliorer votre cadre de vie à l'école », a conclu Jean-Bruno Obambi. Créé en 1966 sous l'appellation d'Armée du Salut, l'établissement rénové a été débaptisé, CEG de la paix depuis 1976. Il compte actuellement 1 848 élèves. Cette école publique s'est fixée pour objectif, réaliser de meilleurs résultats possibles pendant toutes les années scolaires.

Son directeur, Martin Gouaba s'est réjoui de l'initiative de la Fondation Azur qui a songé au développement socioculturel du pays. Grâce aux travaux réalisés par la fondation Azur, les conditions de travail et d'apprentissage se sont considérablement améliorées et, le CEG de la paix devient encore, un établissement vraiment fréquentable. « Chers enseignants, chers élèves, nous nous retrouvons aujourd'hui face à deux défis. Le premier consiste à faire en sorte que, grâce aux conditions de travail améliorées, les rendements scolaires soient implicitement les meilleurs au cours de cette année scolaire. Quant au deuxième défi, je demande aux élèves de garder en état de propreté les murs de vos salles de classe qui sont

devenus très reluisants tels que nous les remarquons afin que nous puissions toujours bénéficier de la confiance de la Fondation Azur », a laissé entendre Martin Gouaba.

Prenant la parole au nom du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'inspecteur coordonnateur des CEG de Brazzaville, Patrick Ngolo, a encouragé la Fondation Azur sur son choix porté sur le CEG de la paix.

Il a par ailleurs demandé aux enseignants, aux membres de l'équipe de maîtrise de profiter des conditions de travail améliorées afin de consolider les efforts fournis et de les transposer au plan pédagogique pour des résultats scolaires plus performants.

Les élèves ont été exhortés à conserver les salles de classe et les bâtiments en état de propreté, en évitant de tout acte d'incivisme.

Rappelons que la Fondation Azur a organisé à cette occasion un jeu concours à l'issue duquel des gagnants ont reçu des SIM et des cartes de recharge Azur. De même, les élèves qui se sont distingués lors de l'année scolaire 2013-2014 des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ont été récompensés.

Parfait Wilfried Douniama

## SANTÉ PUBLIQUE

## La liste des 600 Congolais retenus pour Cuba, dévoilée

Le ministère de la Santé et de la Population a publié, le 18 octobre dernier, les noms des étudiants congolais sélectionnés pour la poursuite de leurs études supérieures à Cuba. Il s'agit notamment de 500, en médecine et de 100 en maintenance des équipements médicaux.

Pour préparer à bien le départ de cette deuxième vague d'apprenants,

après celle des 500 l'année dernière, le gouvernement a lancé le 19 octobre, une opération d'enrôlement en vue de l'établissement des passeports. En effet, ils étaient nombreux dès 7 heures du matin à prendre d'assaut le hall du palais des Congrès le dimanche pour remplir les formalités administratives.

On a noté aussi la présence remarquable des parents, venus accompagner leurs enfants. Ces derniers n'ont

pas malheureusement eu accès dans l'enceinte.

Rappelons que ces jeunes filles et garçons ont été sélectionnés après un appel à candidature lancé par le ministère de la santé.

Ils ont, entre autres, passé des visites médicales. Une deuxième phase des visites médicales est prévue pour les filles, avant leur départ de Cuba, le dimanche 26 octobre prochain.

P.W.D.

## AVIS DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Razel-Congo, succursale Razel-BEC SAS immatriculée au Registre du commerce et crédit mobilier de Brazzaville au numéro : CG/BZV/13 B 4552 ; Aux termes de la décision prise par la présidence de RAZEL BEC SAS le 1er juillet 2014, déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro M2/14-2133, il a été décidé le transfert du siège social dans la même ville à compter du 1er juillet 2014. A compter de cette date, le siège social de la société est sis à :

Avenue des trois francs, Jardin de Bacongo - Bacongo, BP : 446 - Brazzaville République du Congo.

La décision de la présidence RAZEL BEC SAS a été ratifiée par délibération du procès-verbal en date du 1er juillet 2014 portant transfert de siège. La modification au Registre du commerce et du crédit Mobilier a été enregistrée sous le numéro M2/14-2133 du 03 octobre 2014.

Pour avis,

## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Nanitelamio Guy Landry. Je désire désormais être appelé Nitel Guy Landry.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois

## IN MEMORIAM



21 octobre 2013 - 21 octobre 2014, un(1) an déjà que notre très chère maman Banda Dzondzo Antoinette a été portée en terre au cimetière de la communauté urbaine de Saint Benoit district de Boundji. En ce jour mémorable, nous fils et fille Patrice Pelé, Charlotte, Lydie et son frère le lieutenant Mbouengué Célestin, associations notre profonde douleur a celle de tous les parents, amis et connaissances qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Maman nous ne t'oublions jamais. Que ton âme repose éternellement en paix. Tes enfants.

## PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MAMAN PHILOMÈNE BIBILA

Mme Pascale Djakitè informe les parents, amis et connaissances du décès de sa mère Philomène Bibila survenu le 7 octobre 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 126, rue Moussouabali, Ngambio La base à Mfilou. L'enterrement aura lieu le mardi 21 octobre au cimetière Wayako selon le programme ci-après :

9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville,  
10H : recueillement au domicile,  
12H : départ pour l'église Protestante (après le rond point Mouhoumi),  
14H : départ pour le cimetière Wayako,  
16H30 : fin de la cérémonie.



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je définis la politique judiciaire, je ne rends pas justice. Et ma politique, c'est que l'argent public serve à notre population, pas à quelques margoulins. »

**Macky Sall, président du Sénégal, Jeune Afrique, le 20 octobre 2014**

□ « Ma fierté, pendant mon quinquennat, c'est d'avoir pu réformer sans violence et sans jamais reculer. »

**Nicolas Sarkozy, ancien président français, Le Figaro, 2 octobre 2014**

□ « Une des propriétés des sondages consiste à poser aux gens des problèmes qu'ils ne se posent pas, à faire glisser des réponses à des problèmes qu'ils n'ont pas posés, donc à imposer des réponses. »

**Pierre Bourdieu, Sociologue français (1930-2002), Le Monde diplomatique, janvier 2012**

□ « L'école doit former les enfants à se séparer de leur comportement d'utilisateurs pour qu'ils adoptent une position distanciée qui les aidera à considérer ces langages comme des objets et des véhicules du savoir. »

**Edgar Morin, sociologue et philosophe, Marine Roussillon, responsable au PCF et Denis Paget membre du Conseil supérieur des programmes Réforme des programmes scolaires, Humanité, 15 octobre 2014**

## FORCE PUBLIQUE

## Des militaires formés en Génie travaux

Le directeur général de l'école de Génie travaux, le commissaire colonel Séraphin Hilaire Okoko a émis le souhait de voir son école monter en puissance dans le domaine des matériels, des infrastructures, de la formation et sur le plan intellectuel.



Les apprenants lors de la rentrée académique/crédit Adiac

Il a formulé ce vœu le 18 octobre, à l'académie militaire Marien Ngouabi, à l'occasion de la rentrée académique 2014-2015, de l'école de Génie travaux.

Cette cérémonie a été marquée par l'historique de l'école, la présentation des différents stages, le bilan des activités réalisées par cet établissement de formation militaire et l'exhortation du directeur général de l'établissement le commissaire colonel, Séraphin Hilaire Okoko aux apprenants. Le directeur des études et de la formation de l'école de Génie travaux, le lieutenant-colonel, Thierry Pellissier a quant à lui annoncé qu'en cette année 2015, l'école accueillera plus de deux cents stagiaires.

Et, la formation proposée porte notamment sur la division d'application destinée aux officiers subalternes, le certificat technique d'études bâtiment infrastructure opérationnel, Terrassement, Certificat technique d'études engin public et celui du bureau d'étude. Outre ces filières, l'école envisage de créer les cours des capitaines;

censés à donner des formations dans le domaine de la dépollution et de déminage, ouvrir la filière eau et énergie ainsi qu'inscrire dans leur programme, l'apprentissage de la langue anglaise. Dans son allocution, le directeur général de l'école de génie travaux, le commissaire colonel Séraphin Hilaire Okoko a exhorté ces apprenants d'enrayer la tendance à la paresse; à la tentation d'oublier la limite, à ne pas franchir entre leurs ambitions personnelles et la surmorale de l'honneur qui conditionne l'amour de la patrie et des forces armées. Le projet éducatif de l'école de génie travaux se repose sur quelques fondements dont celui lié à la globalité et de l'éducation militaire question de faire bénéficier des savoirs traditionnels des armées en matière de management.

Le fondement sur la globalité se traduit, dit-il par la formation professionnelle; l'évaluation comportementale afin de garantir un savoir-faire; une communauté de lieu pour apprendre à vivre ensemble, un accompagnement social individuel pour construire un projet d'avenir. Celui de l'éducation militaire quant à elle, se traduit par la transition entre la cellule familiale et la prise d'indépendance; l'apprentissage de la vie en collectivité; le sens des valeurs et du bien commun ainsi que la motivation et la rigueur dans le travail et le respect des autres. Il a enfin prévenu les différents apprenants (officiers; sous-officiers et militaires de rang) qu'au cours de leur formation, ils pourront rencontrer des difficultés d'ordre organisationnel, technique et logistique. Aux formateurs, au personnel d'encadrement et du service général le directeur des études a affirmé que: « dans toute activité humaine, on ne peut réussir une entreprise ou conduire à bon port une action si l'on n'a pas d'une part l'esprit de méthode et d'autre part l'esprit d'épargne et de sacrifice ».

**Lydie Gisèle Oko**



**IPRC** Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

## INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91  
E-mail : inscription@iprc-training.org  
Site web : [www.iprc-training.org](http://www.iprc-training.org)  
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

## FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

## TRIBUNE LIBRE

## Une ombre sur la mission des Nations unies en République Centrafricaine

Sur le théâtre centrafricain, le Général Babacar Gaye, pourtant bon connaisseur des crises en Afrique centrale, joue de moins en moins son rôle de leader. Si bien que les responsables politiques et les observateurs, pour la plupart originaires de la sous-région d'Afrique centrale, en viennent à se demander si le commandement des opérations de maintien de la paix en Centrafrique n'est pas dangereusement passif. Le Général Babacar Gaye, lorsqu'il a pris le relais des forces internationales, avait pour mission de faire cesser les sanglantes violences intercommunautaires qui déchirent la Centrafrique en menant trois actions complémentaires : d'abord, protéger la population, ensuite appuyer le processus politique, enfin contribuer à restaurer l'autorité de l'État. Trois tâches ardues et de longue haleine.

Pourtant ni la première, ni la deuxième méthode ne semblent produire les effets que l'on attend de cette mission internationale dont le général sénégalais est un ardent et influent défenseur. Même la fameuse bataille qui consiste à éliminer les « poisons » qui minent l'autorité de l'État centrafricain (corruption, manifestations autour du départ de certains membres de la classe dirigeante notamment) et menacent de paralyser toutes les activités publiques, semble se dérouler sans lui.

Cette situation trouble nombre d'observateurs car la communauté internationale souhaiterait voir le Général Babacar Gaye plus au front. Mais celui-ci dirige de façon différente. Peut-être préfère-t-il laisser les autres prendre les devants et ne décider lui-même qu'en dernier ressort. Après avoir échoué en République démocratique du Congo (1) et n'avoir pas réussi à trouver une solution durable face à la « situation conflictuelle prolongée », il a peut-être, une fois encore, des raisons de ne jouer qu'un rôle mineur en Centrafrique. Mais face aux différentes factions engagées dans la guerre civile, il aura du mal à tirer quelques avantages politiques en restant au-dessus de la mêlée.

L'opinion publique de l'Afrique centrale est en tout cas quelque peu déçue par une manière de travailler qui semble démontrer que le Général Babacar Gaye flotte encore un peu dans son costume de Chef de la mission des Nations unies en Centrafrique.

1- Le Général Babacar Gaye a été commandant intérimaire de la force de la mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) de mars 2005 à octobre 2008.

Lambert Issaka

## LUTTE CONTRE EBOLA

## La Russie présente ses équipements de transport pour les malades

Afin d'éviter la propagation du virus Ebola, les sauveteurs du ministère russe des situations d'urgence viennent d'annoncer, à la demande des virologues allemands, la mise en place des capsules et des modules biologiques pour transporter les personnes diagnostiquées avec des maladies graves.

« Ces modules n'étaient pas, initialement, d'origine russe. Ils ont d'abord été conçus en Yougoslavie comme un analogue des modèles occidentaux dont disposaient les virologues européens dont les allemands. Les capsules russes sont devenues uniques après une profonde modernisation et l'apport de nombreuses nouveautés technologiques utilisées par les chercheurs russes », a rappelé le ministère russe des situations d'urgence.

Selon lui, il ne s'agit pas uniquement de placer le patient à l'intérieur d'une cavité imperméable en lui fournissant de l'air par un tuyau, car la technologie serait très accessible.

Il explique que, « pendant le vol ou le transport, il faut également soigner le patient. Si son état se détériore, il faut pouvoir le placer sous perfusion. S'il transpire, vomit ou présente d'autres symptômes, il faut le nettoyer. S'il a perdu connaissance à l'intérieur du module, il faut le retourner pour éviter qu'il ne s'étouffe. Et tout cela doit être fait en respectant les normes de sécurité. En aucun cas il ne doit y avoir de contact entre le personnel soignant et le



Les équipements de transport pour les malades

patient ».

Un autre avantage est que les boîtes modulaires médicales et les cellules d'isolement installés à bord des Antonov flambant neufs garantissent à 100% l'absence de contact entre les médecins et les patients.

« Le module russe peut fonctionner jusqu'à 9 heures, ce qui convient parfaitement pour un transport en avion », a expliqué le médecin en chef de l'unité Tsentrspas du ministère russe des Situations d'urgence Igor Iakirevitch.

Compte tenu de la propagation rapide du virus Ebola, capable de se transmettre même sans contact par l'air, on estime que les sauveteurs russes devront encore mettre au point des costumes d'isolation pour le personnel médical et des substances spéciales de désinfection.

Pendant ce temps, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé lundi que

l'épidémie avait été maîtrisée au Nigéria, mais appelle à ne pas relâcher la vigilance. « L'épidémie (d'Ebola) a été stoppée au Nigéria. Il s'agit d'une réussite spectaculaire qui montre au monde entier que l'Ebola peut être stoppé », a déclaré le représentant de l'OMS au Nigéria, Rui Gama Vaz, lors d'une conférence de presse à Abuja.

L'apparition d'un premier cas d'Ebola à Lagos le 20 juillet, avait laissé craindre les pires scénarios catastrophiques dans une ville de plus de 20 millions d'habitants, aux infrastructures médicales en piteux état. Pourtant, grâce à une réaction rapide et efficace des autorités, l'épidémie a été contenue rapidement et n'a fait que vingt victimes, dont huit sont mortes, dans ce pays de plus de 170 millions d'habitants, le plus peuplé d'Afrique.

Yvette Reine Nzaba

## Découvrez le succès avec SMU

Classée parmi les meilleures universités de l'Inde  
(Accréditée par le Conseil National d'Accréditation, du Ghana)

Classée  
No. 1  
Le choix de  
l'étudiant  
Centres 360 Surve, Yahoo!



SMU est une université gouvernementale de l'État Indien, constituée en vertu de la Loi législative IX de 1995 de l'État Sikkim - Inde ► Reconnue par UGC-Inde ► Membre de l'Association des universités de l'Inde (AIU) ► Membre de l'Association des universités du Commonwealth.

### Rentrée Universitaire - Octobre 2014

#### A INFORMATIQUE

- License en Informatique (LTI)
- Maîtrise en Informatique (MTI)

#### B GESTION

- License en Administration des Affaires (LAA)
- Maîtrise en Administration des Affaires (MAA)

#### C JOURNALISME ET COMMUNICATION

- License en Arts de Journalisme et de Communication (LAJC)
- Maîtrise en Arts de Journalisme et de Communication (MAJC)

#### CARACTÉRISTIQUES

- 750 centres d'apprentissage.
- 400.000 nouveaux étudiants et 500.000 anciens
- 13 disciplines dans 4 universités et 30 collèges.
- Assistance pour l'obtention de stage offert
- Diplômes internationalement reconnus
- Interaction régulière avec le monde du travail
- Plus de 5 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation



- Emplacement pratique
- Personnel enseignant expérimenté
- Soutien E-Learning 24H x 7J
- Matériel de cours gratuit
- Formulaire d'admission GHc 40
- Accréditation mondiale

Expérimentez l'apprentissage interactif 24/7

**EduNxt**<sup>TM</sup>  
www.smude.edu.in/edunxt

Pour renseignements, s'il vous plaît contactez

## SMU

**Sikkim Manipal University**  
Centres d'étude au Ghana

- Academic City Campus, Abena Atea Towers  
Ring Road Central, Accra, Tel: +233-302-253630/31
- Kumasi Campus: 2nd Floor, CityStyle Building, Hudson Street, Near Baba Yara Stadium, Tel: +233-322-030265  
e: info@smughana.com; web: www.smughana.com

## BANGUI

# Il n'y aura pas une troisième transition en RCA prévient la médiation

« Il ne faut pas croire qu'une troisième transition s'installera en Centrafrique ou que celle actuellement en cours se prolongera indéfiniment ». Ces propos sont ceux tenus à Bangui, le 18 octobre, par le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, à l'endroit des forces vives de ce pays. Basile Ikouébé avait été spécialement dépêché dans la capitale centrafricaine par le médiateur international de la CEEAC, le président Denis Sassou N'Guesso. Mission : s'enquérir de la situation suite à la recrudescence des violences près de trois mois seulement après le forum inter-centrafricain de Brazzaville et un mois après le déploiement de la MINUSCA.

Accompagné notamment du représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, et du représentant de l'Union africaine, Soumaïla Boubey Maïga, co-médiateurs, le ministre Ikouébé a eu, dans un premier temps, chacun sur son lieu de travail, des entretiens séparés avec la présidente Catherine Samba Panza, le président du Conseil national de transition, Alexandre Nguendet, et le Premier ministre, Mahamat Kamoun. Puis, un second round des entretiens a réuni, au palais présidentiel, la délégation venue de Brazzaville avec les trois principales autorités de transition.

Le but, a expliqué plus tard l'émissaire spécial du président Denis Sassou N'Guesso, était de les écouter sur les questions qui menacent la transition et de partager avec eux les analyses du médiateur. Elles se résument en la sécurisation de Bangui et de l'intérieur du pays grâce au déploiement de la MINUSCA et l'accélération du calendrier de la transition.

## Rencontre avec les forces vives

Ce ballet a duré cinq longues heures, pour déboucher sur la grande réunion tenue avec les forces vives centrafricaines dans un hôtel de la place. Ici, le ministre des Affaires étrangères est entouré de l'ensemble des acteurs impliqués dans la médiation : les généraux Babacar Gaye, chef de la MINUSCA, Jean Marie Michel Mokoko, représentant spécial de la présidente de l'Union africaine, Noël Léonard Essongo, représentant du médiateur, les envoyés spéciaux Bathily, Boubey Maïga et celui de la Ceeac. Les délégués des partis politiques, des groupes politico-militaires (ex-Séléka et Anti-Balakas compris), de la société civile, pour ne pas parler de tous les belligérants parties prenantes aux différents accords de paix, en particulier celui de Libreville, en janvier 2013, et celui plus récent de Brazzaville, signé le 23 juillet dernier, étaient présents.

Dans son mot liminaire, Basile Ikouébé est allé droit au but : « Nous sommes venus vous écouter et vous faire passer le message du médiateur. La dégradation de la situation sécuritaire ne pouvait pas laisser la médiation indifférente. Le président Denis Sassou N'Guesso était déjà préoccupé des suites réservées à l'accord de Braz-



La délégation des médiateurs lors de la conférence de presse

zaville. Nous pensions qu'avec cet accord, nous nous étions engagés sur une nouvelle étape menant vers la fin de transition, que nous allions éviter les principaux obstacles constitués par les querelles de personne, l'instabilité et les menaces à l'ordre public », a-t-il regretté.

Le ministre a poursuivi son propos en signalant comme « un mauvais signe » de départ, le retard pris dans la mise en place du gouvernement post-forum de Brazzaville. Il a qualifié de « pire scénario » pour la communauté internationale, les violences qui s'enchaînent, indiquant qu'il n'est pas question de supposer que la communauté internationale souhaiterait retarder la fin de la transition. « Les difficultés de parcours ne sont pas une raison pour se décourager et ce n'est pas au moment où les partenaires se mobilisent que les acteurs centrafricains doivent montrer que la Centrafrique est un pays ingouvernable », a lâché Basile Ikouébé, pour qui les dirigeants centrafricains à qui il parlait ne doivent pas oublier que leurs compatriotes sont aujourd'hui voués à l'errance dans des pays voisins, lesquels se dépensent tant pour la cause.

## Révolte, désespoir, accusations...

Les échanges qui ont suivi ce mot introductif de l'émissaire du médiateur ont permis de mettre en lumière l'état d'esprit des acteurs en présence. Tantôt, il était question, pour les différents orateurs, de montrer du doigt la communauté internationale, accusée d'avoir échoué dans sa mission, tantôt on entendait des appels à plus de fermeté à l'endroit des fauteurs de trouble, tantôt aussi la défense de ces mêmes fauteurs de trouble considérés par certains intervenants comme des héros, surtout lorsqu'ils ne survivent pas à leurs expéditions punitives contre de prétendus ennemis.

De façon générale, on perçoit chez les Centrafricains un sentiment mêlant révolte, angoisse et désespoir. Révolte en considérant que la MINUSCA et son chef ne font rien, angoisse et désespoir, justement parce qu'ils pensent que cela a trop duré et que leur pays ne s'en sortira pas ; parce que les Centrafricains

estiment aussi que les autorités en place ne communiquent pas assez sur le travail qu'elles font ; qu'elles ont été incapables d'expliquer à la population les termes de l'accord de Brazzaville. Pour Basile Ikouébé, la tendance à juger trop tôt l'incompétence des troupes étrangères venues au secours d'un pays en proie au chaos est très préjudiciable. Il a rappelé qu'en son temps, le contingent tchadien avait essuyé cet opprobre et fini par s'en aller, ce fut ensuite le tour de la MISCA d'être malmenée, et ensuite la MINUSCA qui vient à peine de s'installer. « La solution

préconise que ce dialogue se tienne au plus tard d'ici la fin de cette année, quitte à ce que les préfectures y soient représentées de façon consensuelle.

L'idée est que l'année 2015 serve essentiellement à l'organisation des élections générales dont les premières balises devront être posées dans le moment présent. « Que ceux qui ont des revendications attendent la convocation de ces assises nationales pour en exposer les grandes lignes aux instances de la transition qui en tiendront compte. Ne comptez pas sur les

déclaré, que sera élaborée une feuille de route avec des axes précis sur « les questions de sécurité, de calendrier électoral, des questions humanitaires, de gouvernance économique et financière ».

## Le don angolais un « mauvais » débat

Enfin, à la question d'un journaliste qui demandait son commentaire sur la gestion du don angolais de 10 millions de dollars US, pour lequel près de 2,5 millions auraient été ou dissimulés, ou mal gérés, le ministre a fait état d'un débat « malsain », qui n'honore pas la Centrafrique. « Vous ne devez pas donner à penser que pendant que votre pays est assisté financièrement par ses partenaires, il se trouve des personnes pour prendre cet argent à leur compte personnel ».

Il est vrai que cette question, mise sur la place publique, a créé des frictions parmi les trois principales institutions de la Centrafrique. « Devant la présidente de la transition, et en présence du Premier ministre et du président du Conseil national de transition, nous avons demandé de trouver une formule pour mettre fin à ce débat malsain », a conclu Basile Ikouébé reconnaissant qu'il y avait pu avoir, peut-être, un vice de procédure dans l'engagement des dépenses liées à ce fonds.

Le soir, en quittant Bangui qui l'avait accueilli avec sa délégation en matinée sous une petite pluie, l'émissaire du président Denis Sassou



Les forces vives de la Centrafrique

idéale est l'organisation des élections », a-t-il martelé.

## Accélérer la transition en vue des élections

Le Forum de Brazzaville prévoyait entre autres, des consultations politiques à travers les seize préfectures de la Centrafrique, avant la tenue d'un dialogue politique national à Bangui. Irréaliste désormais au regard du retard pris dans la mise en place du gouvernement et de la multiplication des violences sur le terrain. C'est ainsi que la médiation

barricades pour espérer faire échouer les institutions en place et voir l'installation d'une troisième transition », a encore insisté Basile Ikouébé.

Appelant les parties centrafricaines à privilégier une solution politique à la crise qui gangrène leur pays, le ministre des Affaires étrangères a au cours de la conférence de presse qui clôturait sa mission recommandé la tenue de la sixième réunion du groupe international de contact sur la Centrafrique le 7 novembre prochain. C'est à cette occasion, a-t-il

N'Guesso, médiateur de la CEEAC sur la crise centrafricaine, avait le sentiment d'une mission accomplie. Même si la donne centrafricaine reste complexe comme le montre la dissémination des forces en présence aux intérêts divergents, sa bonne mine pour cette étape franchie en faisait foi.

En prenant place à bord du Falcon qui le transportait sur Brazzaville, il a immédiatement tombé son veston préférant se détendre chemise-cravate un brin de sourire.

**Gankama N'Siah**

PAIX ET SÉCURITÉ

# Les premières dames d'Afrique réitèrent leur engagement en faveur de la paix

Les conflits armés récurrents qui déchirent le continent Africain n'ont pas laissé indifférentes les épouses des chefs d'Etat Africains qui se sont réunies le 18 octobre à Pretoria, en Afrique du Sud pour un échange d'idées sur les meilleures stratégies de paix et la prévention des conflits en Afrique.

L'ordre du jour de la troisième réunion du bureau exécutif de la Mission des premières dames d'Afrique pour la paix (Mipreda) était de faire le compte rendu des missions de paix à caractère humanitaire effectuées au Mali et au Kenya (en faveur du Soudan) ; de préparer la prochaine assemblée générale des premières dames qui se tiendra l'an prochain au Nigeria ; et d'examiner la situation de la construction du siège de la Mipreda.

Les travaux ont été présidés par la première dame du Nigeria, Patience Faka Jonathan, présidente en exercice de la Mipreda, en présence de ses consœurs de la République du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, et de l'Afrique du Sud, Nompumelelo Zuma, ainsi que d'autres personnalités représentant les autres premières dames absentes.

Au cours de cette rencontre, les premières dames Africaines ont réaffirmé que les femmes ont un véritable rôle à jouer dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans la promotion d'une culture de paix en Afrique. En effet, elles sont conscientes que l'absence d'une véritable culture démocratique peut être la cause de la naissance, ou de la persistance des conflits. Elles ont à nouveau dressé le constat que de nombreux conflits conti-



Les premières dames lors des travaux

nent de grever le quotidien de plusieurs pays Africains, que ce soit en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, en Libye, au Mali et au Soudan du Sud.

Dans son discours, la présidente de la Mipreda, Patience Faka Jonathan n'a pas manqué de prendre pour exemple son propre pays où les actes perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram ne cessent de poser de sérieux problèmes d'insécurité au Nigeria, sans oublier l'épidémie d'Ebola qui continue à faire des victimes dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest principalement touchés : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Elle a mis un accent particulier sur la mobilisation des femmes pour leur permettre de jouer pleinement le rôle d'artisanes de la paix et de bâtisseurs de

points en Afrique et dans leurs pays respectifs. De par l'application des objectifs initiaux de la Mipreda qui leur accordent le droit d'être des ambassadeurs pour la paix, les premières dames ont réaffirmé leur attachement à l'application de la résolution 1325 de l'ONU, de même qu'à la déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, signée en 2004 à Addis-Abeba par les chefs d'Etat de l'Union africaine. Antoinette Sassou N'Guesso exhorte la Mipreda à s'impliquer pour le retour de la paix en République Centrafricaine. Au cours de son intervention, l'épouse du chef de l'Etat Congolais, Antoinette Sassou N'Guesso a encouragé la Mipreda à œuvrer davantage pour la mobilisation internationale en vue d'un retour à la paix et à la stabilité dans ce pays.

« L'implication constante du Congo dans la résolution des conflits et le rétablissement de la paix en Afrique ne peut nous laisser en marge des activités tendant à apporter des solutions aux maux qui minent notre continent. C'est donc à ce titre que nous nous impliquons dans l'extinction du feu qui couvre à nos portes la République Centrafricaine », a-t-elle déclaré. « Lors du Forum de Crans Montana tenu en mars dernier à Bruxelles, j'avais sollicité le concours de toutes les forces éprises de paix de se pencher sur le suicide collectif qu'était en train de s'instaurer le peuple centrafricain. Nous ne pouvons donc laisser un peuple, et principalement nos filles et nos sœurs de la RCA, continuer à vivre le martyre. A travers ma Fondation, j'es-

saie d'apporter quelques réponses aux multiples demandes émanant des réfugiés centrafricains ayant élu domicile le Congo », a rappelé Antoinette Sassou N'Guesso. Face aux conséquences des conflits armés sur les femmes, à travers des violences sexuelles, elle a souhaité que les premières dames par l'entremise de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS), puissent servir d'intermédiaire pour mettre à l'ordre du jour l'épineuse question de violences sexuelles. Elle a rappelé que le Congo avait été sollicité pour servir de facilitateur entre l'Angola et la République Démocratique du Congo, afin que les premières dames de ces deux pays frères puissent se parler et s'impliquer dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans leurs pays. Sur ce, elle a sollicité que cette mission de facilitation puisse se faire aussi sous la houlette de la Mipreda. En outre, Antoinette Sassou N'Guesso a renouvelé la disponibilité du Congo à mener le travail de sélection de la future secrétaire de l'exécutif de la MIPREDA et a demandé que le bureau puisse lui confier un mandat clair « pour mener à bien cette tâche capitale pour le fonctionnement et le rayonnement de notre organisation ». La religion étant très souvent exploitée pour créer des crises et des conflits par ceux qui comptent profiter de la misère des populations, la première dame du Congo s'est adressée également aux Chrétiens de Johannesburg, lors d'un culte de prière, leur demandant de prier sans cesse et de cultiver l'amour du prochain afin que la paix s'installe définitivement dans les pays en conflit.

Yvette Reine Nzaba



**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

**ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**  
Protégez votre entreprise dès maintenant!

**TerraTech**  
le monde de l'informatique

**Promotion spéciale**

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570



**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



**Spécificités**

- \* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Lenovo Microsoft APC iPad SONY lenovo Genius 7 FUJITSU



#MakeThingsBetter  
cg.total.com

Pétrole, gaz naturel et énergie solaire – 100 000 femmes et hommes

# ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



**TOTAL**  
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

## YALI 2015

## Obama à la recherche de 500 jeunes leaders africains

Le gouvernement américain via son président, Barack Obama, recherche pour l'année 2015, 500 jeunes leaders ressortissants des pays africains pour participer au programme de soutien aux jeunes leaders africains (YALI ou Young African Leaders Initiative) porteurs des projets de développement.

Baptisé «Mandela Washington Fellowship en 2014», le programme Yali 2015 rassemblera de nouveau les jeunes africains autour du président américain pour participer à des cours universitaires et à des formations en leadership. Selon un communiqué diffusé par l'Ambassade des États-Unis au Congo, ces jeunes auront, durant leur séjour, l'opportunité de communiquer en direct avec le président Obama, de participer à un programme de leadership et de mentorat d'une durée de six semaines dans une institution des États-Unis et rencontreront des membres du gouvernement des États-Unis, de la société civile et d'en-

treprises.

Le même communiqué précise que ces jeunes auront accès à des possibilités exceptionnelles de stage et d'apprentissage sur diverses thématiques : comment agrandir son entreprise ou son projet à l'aide de petites subventions représentant au total des millions de dollars ou comment s'associer à un réseau continental et mondial d'anciens participants qui facilitera la recherche de solutions innovantes à des défis communs ?

Au titre de l'année 2015, la bourse «Mandela Washington Fellowship», un programme phare de jeunes leaders africains dans le cadre de YALI sera

officiellement lancée.

Les boursiers YALI 2014 ont assisté en juillet dernier, à une conférence à Washington, D.C., sous le patronage de Barack Obama, et participé à un programme de six semaines dans des universités américaines. Pour participer à ce programme, les futurs candidats au «Mandela Washington Fellowship» doivent être âgés de 25 à 35 ans, avoir d'excellentes capacités à parler, lire et écrire en anglais. Ils ont jusqu'au 5 novembre pour déposer leur demande à remplir en ligne à l'adresse suivante : <https://youngafricanleaders.state.gov/washington-fellowship/apply/>

Guy-Gervais Kitina

## ONU

## L'Angola au Conseil de sécurité avec des priorités bien affirmées

Résolution et prévention des conflits : le mandat de l'Angola à l'ONU sera à l'enseignement des préoccupations de l'Afrique centrale.

À partir du 1er janvier prochain, l'Angola prendra sa place comme membre non permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Le pays a été élu à une confortable majorité (190 voix favorables sur 193 votants) pour remplacer le Rwanda dont le mandat arrivait à expiration. L'Angola va siéger avec deux autres pays africains : le Tchad et le Nigéria avec lesquels ils complètent le nombre des membres non-permanents du Conseil (les autres étant la Jordanie, le Chili et la Lituanie). Suivant la charte de l'ONU, le Conseil de sécurité accueille en son sein et par rotation continentale, des membres non-permanents qui siègent à côté des cinq membres inamovibles que sont les puissances qui ont signé la fin de la Deuxième guerre mondiale (et comme de juste des puissances nucléaires) : les États-Unis, la Russie, la France, la Chine et la Grande-Bretagne. Le vote des membres non-permanents a dégagé l'Angola en tête, suivi de la Malaisie (187 voix), du Venezuela (181) et de la Nouvelle-Zélande (145 votes).

Dans ses premières déclarations,

l'Angola affirme que son mandat de nouveau membre non-permanent du Conseil de sécurité entend porter comme priorité le renforcement des capacités de prévention et de lutte contre les conflits en Afrique centrale. Il veut surtout fortement s'impliquer pour l'extinction des foyers de tensions dans la région des Grands Lacs avec un accent particulier sur la République démocratique du Congo.

Ensuite, affirme la diplomatie angolaise, il s'agira de s'occuper de la situation instable en République centrafricaine.

Comme on voit, il s'agit de ramener au centre de l'attention mondiale la situation de l'Afrique centrale marquée par la poursuite des violences dans son pourtour.

Cela a déjà sollicité les efforts des pays voisins et ceux de l'ONU qui y compte sa plus grande mission de paix (la Monusco, en République démocratique du Congo, 22016 hommes). Apparemment cela ne suffit pas pour une stabilisation définitive, un objectif qu'ambitionne d'atteindre l'Angola avec cette fonction.

Lucien Mpama

## ÉBOLA

## L'ambassade du Congo surprise par l'attitude de la France

Arrivée le 13 octobre à Paris, pour recueillir les demandes de renouvellement de passeport de leurs compatriotes, une délégation du ministère congolais de l'Intérieur s'est trouvée confrontée à une affluence moins ordinaire, l'obligeant à rechercher un local plus spacieux.

À cette fin, l'ambassade du Congo a pris attache avec les Docks de Paris - chargés de la recherche d'un local - qui s'est soldée par une subite annulation « en raison de l'épidémie d'Ébola », indique le loueur.

L'ambassade du Congo se dit étonnée « de la raison invoquée, choquante et irresponsable qui stigmatise toute la communauté africaine vivant en France », mais reconnaît le caractère sérieux de l'épidémie Ébola.

Elle fait part de son étonnement par l'attitude de la direction des Docks de Paris. D'autant plus qu'à ce jour « les autorités françaises n'ont mis aucune population d'origine africaine en quarantaine », souligne le communiqué de l'Ambassade du Congo en France.

La rédaction

### COMMUNIQUE

#### Concours d'entrée à l'Institut National du Travail Social

Il est porté à l'attention des candidats inscrits au concours d'entrée à l'Institut National du Travail Social (INTS), que la date du concours est fixée pour le dimanche 26 octobre 2014 à 8H.

Le concours se déroulera dans les centres de l'Université Marien NGOUABI ci-après :

- Centre amphithéâtre 600 ;
- Centre amphithéâtre ENS ;
- Centre amphithéâtre André BOUYA ;
- Centre faculté des sciences de la santé ;
- Centre amphithéâtre ENSP.

Les candidats sont priés de consulter les listes le samedi 25 octobre 2014 à partir de 14H dans les différents centres de concours cités ci-dessus.

Les deux épreuves écrites retenues sont :

- Une épreuve de français (une dissertation ou un commentaire de texte au choix) ;
- Une épreuve de culture générale.

N.B : Les candidats doivent se munir d'une pièce d'identité (carte scolaire, carte nationale d'identité, passeport) et le reçu du paiement des frais d'inscription.

Pour de plus amples informations contactez le secrétariat du concours à l'adresse ci-dessous :

2 bis rue Bonga, Mougali, Siège de la Circonscription d'Action Sociale de Mougali (maison en étage), Direction : avenue de la paix vers Moukondo Arrêt de bus CEG MATSOUA.

Ou appelez aux numéros suivants : 05.631.26.05 / 06.403.13.72

### CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

#### OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, ex Hôtel de Police  
Boîte Postale 964 / Tél. : 05 540-93-13 ; 06 672-79-24  
/ E-mail : notaire\_galihen@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO

« EDS PHARMA »

En sigle : EDS PHARMA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 Francs CFA

Siège social : Immeuble 5 Février, Mpila, Brazzaville  
RCCM : 13 B 4720

REPUBLIQUE DU CONGO

#### INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique du 1er août 2013, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 12 août 2013, à la recette des impôts de Bacongo, folio 145/6, n° 1937, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination sociale : « EDS PHARMA ».

Siège social : 35 Avenue des Trois Martyrs, Mougali, Brazzaville (République du Congo).

Capital social : Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites et libérées.

**Objet social** : la société a pour objet principal tant au Congo, que partout ailleurs à l'Étranger :

La préparation, la fabrication, la transformation et la vente en gros de tous produits chimiques et pharmaceutiques, simples et composés, en vue de leur

utilisation dans tous genres d'industrie ou de commerce ;

La préparation, la fabrication et la vente en gros de tous sérums, vaccins ou toxines codifiés conformément aux lois en la matière ;

L'exploitation, l'achat, la prise en location, la cession de toutes marques fabrique et de commerce, de licences et procédés ou de modèle de fabrique se rapportant aux mêmes objets ;

La construction d'usines pharmaceutiques ;

La création et l'ouverture de chaîne de pharmacies.  
Durée : La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire : Suivant déclaration notariée de souscription et de versement, dressée par le Notaire soussigné, en date, à Brazzaville, du 1er août 2013 et enregistrée le 12 août 2013, à la recette des impôts de Bacongo, folio 145/7, N° 1938, l'associé unique a souscrit et libéré l'intégralité des parts sociales de la société.

Gérance : Conformément aux dispositions statutaires, article 14, Monsieur Florent François Emile Aimé BEMBE a été nommé en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

Dépôt au Greffe : Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 août 2014.

**Immatriculation** : La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 22 août 2014, sous le numéro 13B4720, et a de ce fait acquis la personnalité morale.

Pour insertion

Maître Henriette L. A. GALIBA  
Notaire

2<sup>E</sup> BIENNALE DES ARTS ET DES LETTRES

## Regards croisés sur Aimé Césaire

Le 16 octobre au Palais des Congrès de Brazzaville, Boniface Mongo Mboussa, critique littéraire congolais et Raymond Locko, mathématicien et écrivain ont respectivement animé une table ronde sur l'adage d'Aimé Césaire : « À Césaire ce qui est à Césaire ».



Le présidium de la table ronde

Ces deux littéraires ont parlé d'Aimé Césaire comme étant un repère. Pour Boniface Mongo Mboussa, auteur de Tchicaya U Tam 'si, le viol de la lune; Vie et œuvre d'un maudit. Aimé Césaire est une référence parmi tant d'autres écrivains. Cet auteur aimait le Congo et pour preuve, il a écrit un poème sur le fleuve Congo. Aimé Césaire était aussi un obsédé de l'arbre. Il était aussi un passionné de la forêt tropicale congolaise. Pour Boniface Mongo Mboussa, aucun écrivain africain ne pouvait échapper aux écrits de cet homme, Aimé Césaire est un poteau mûr « Que tu ailles à gauche ou à droite, tu dois toujours passer par ce poteau »

De son côté, Raymond Locko, auteur de sept ouvrages dont cinq romans, un recueil de poèmes et une pièce de théâtre, pense qu'Aimé Césaire est l'un des repères que beaucoup d'écrivains s'inspirent et que bon nombre d'hommes de lettres de nos jours, se

forment sur ses écrits pour pouvoir dire quelque chose. C'est un honneur que cet auteur a parlé du Congo à travers ses écrits. En cet écrivain, il y avait cette quête d'identité africaine qu'il voulait extérioriser à travers ce Congo dont il a fait un clin d'œil: « le Congo habitait en lui, car il aimait le Congo »

Raymond Locko juge par ailleurs, qu'il n'est pas bon de calquer toutefois les livres de ses ancêtres, mais plutôt de choisir le chemin qu'ils ont montré; voir si c'est un bon ou mauvais chemin.

Ces deux écrivains ont également évoqué la Négritude qui est un concept d'actualité qui nécessite d'être relue et revisitée. Elle ne doit être apprise de la même manière qu'auparavant. Ce concept était jadis beaucoup plus politique que culturel. La Négritude, ont-ils réitéré, ne doit pas avoir le même sens qu'elle a eu hier, où il s'agissait de l'époque

coloniale des rapports qui existaient entre les oppresseurs et les opprimés. Ces rapports ont fait que ces opprimés puissent se reconstituer en clans pour pouvoir se défendre. D'ailleurs, Aimé Césaire le dit dans ses écrits: « étant le père de la négritude, je suis de ceux qui sont opprimés ».

Près d'une heure, les littéraires ont répondu succinctement aux préoccupations des participants qui se sont dits satisfaits des interventions de ces deux conférenciers. Signalons qu'Aimé Césaire n'est jamais venu au Congo mais, c'est au travers de ce qu'il apprit du Congo, qu'il a parlé de ce pays dans son ouvrage « Cahier d'un retour au pays natal », écrit en 1936, publié en 1939, dans lequel il a évoqué le fleuve Congo qui fait « Likouala-Likouala » l'un des affluents du Congo. À l'instar d'Aimé Césaire, il y a aussi Léopold Sédar Senghor qui a également fait valoir le Congo.

Rosalie Bindika

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une société agroalimentaire basée à Pointe-Noire recherche :  
**UN RESPONSABLE HSE**

**Votre Mission :** Définir la politique de sécurité (Sécurité au travail, conditions de travail, de protection de l'environnement), la mettre en place et en assurer le suivi selon les normes et la réglementation hygiène, sécurité et environnement. Mener une démarche de modernisation du fonctionnement du laboratoire.

**Votre Profil (Compétences requises pour ce poste) :**

- Maitrise de la réglementation en hygiène, sécurité et environnement-HSE ;
- Maitrise des normes environnementales ;
- Maitrise de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Maitrise de la réglementation du transport des produits dangereux ;
- Maitrise des méthodes d'analyse de risques ;
- Maitrise des techniques de protection et de prévention des pollutions ;
- Savoir utiliser le matériel de contrôle et de mesure.

**Niveau de formation requis ou expérience :** Bac + 2 minimum avec au moins 3 ans d'expérience dans le domaine.

**Rémunération :** à définir en fonction de l'expérience du candidat, Envoyer lettre de motivation et Cv à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com.

## AVIS DE VACANCE DE POSTE N°006/FRCON/2014

Date de publication : 20 octobre 2014  
Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 2014

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de terrain, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un temporaire au poste d'Appui temporaire en communication

**QUALIFICATIONS REQUISES****Education:**

Titulaire d'un diplôme en sciences de l'information et de la communication, avec une expérience de travail d'au moins un ans dans le domaine des techniques d'information et communication.

**Expérience:**

Un an d'expérience en presse écrite, préférablement inscrite dans la gestion de la communication d'un bureau.

**Langues:**

Parfaite maîtrise de la langue officielle utilisée pour la communication de la FAO dans le pays (Français) et connaissance pratique de la langue locale..

**Autres compétences:**

Excellente connaissance de la fonctionnalité des logiciels de traitement des textes. Connaissance des principes de conception de sites Web.

Qualités souhaitée : contact facile ; aisance relationnelle ; qualités rédactionnelles ; organisation ; rigueur ; disponibilité ; créativité ; innovation ; intérêt pour les nouvelles technologies.

**FONCTIONS ET RESPONSABILITES**

Sous la supervision directe du Représentant de la FAO, il/elle est chargé/e d'appuyer le bureau dans les activités de visibilité, de gérer les communications à l'interne et à l'externe dans le but de promouvoir l'image de l'Organisation à travers le Bureau FAO Congo. Il/Elle devra s'acquitter particulièrement des tâches suivantes :

En ce qui concerne la communication en externe :

1. collecter et maintenir à jour les informations sur les activités du bureau de la FAO ;
2. assurer la visibilité du bureau lors d'événements appuyés par la FAO y comprise la couver-

ture médiatique (presse, radio, TV, etc.) ;

3. concevoir et réaliser le bulletin d'information trimestriel du bureau ;
4. en étroite collaboration avec le Comité de rédaction du bureau rédiger des articles, communiqués et dossiers de presse ;
5. mettre en place une stratégie de marketing pour développer l'image de marque du bureau ;
6. gérer les relations avec la presse locale ;
7. organiser et superviser les activités de visibilité auprès des partenaires.

En ce qui concerne la communication interne :

1. définir la politique de communication du bureau ;
2. élaborer la stratégie de communication interne au bureau pour une efficace circulation de l'information ;
3. réaliser des supports de communication selon nécessité ;
4. organiser une formation des personnels internes finalisée à l'usage des technologies numériques.
5. explore les différents services fournis par les compagnies téléphoniques exerçant en République du Congo.

**Grade : SB-2/SC-3**

**Durée :** 2 mois de jour de travail effectif avec possibilité de renouvellement.

**Lieu d'affectation :** Brazzaville

**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être envoyé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°006/FRCON/2014 » et « l'intitulé du poste »), à

Mr le Représentant de la FAO

14, rue Behagle, Centre-ville  
BP. 972  
Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2014

## EXPULSION DE SCOTT CAMPBELL

## L'Asadho désavoue la décision du gouvernement congolais

**Pour cette ONG, le rapport du Bureau des droits de l'homme de la Monusco est seulement venu appuyer certains faits qui avaient déjà été dénoncés par les organisations des droits de l'homme de la RDC.**

Dans un communiqué publié le 20 octobre, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a estimé que le gouvernement de la RDC aurait du répondre au rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) et la Monusco, en produisant des preuves contraires au lieu de s'en prendre à la personne de Scott Campbell.

L'Asadho, qui s'est dite surprise par la réaction du gouvernement congolais, a rappelé qu'elle-même avait, en son temps, déjà dénoncé les exactions sommaires et extrajudiciaires commises par certains policiers congolais impliqués dans l'opération « Likofi ». « À l'époque, l'Asadho avait déjà demandé à l'Auditeur général des FARDC, d'ouvrir une enquête judiciaire

pour identifier, arrêter et traduire devant la justice tous les éléments de la Police nationale impliqués dans les exécutions extrajudiciaires commises dans l'opération Likofi. Mais rien n'a été fait », a souligné cette ONG, qui a, par ailleurs, déploré l'impunité et l'indifférence dont les autorités congolaises ont fait preuve dans ce dossier.

Pour cette association, le gouvernement congolais devrait donc revenir sur sa décision d'expulsion de Scott Campbell; et de diligenter, en collaboration avec la Monusco et les organisations des droits de l'homme, une enquête devant documenter tous les cas de violations des droits de l'homme survenus lors de l'opération Likofi, d'identifier les victimes, et de traduire les auteurs devant la justice.

#### Des ONG des droits de l'homme contre la décision du gouvernement

Dans un communiqué conjoint publié le week-end, quatre-vingt



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende / Photo Adiac

quatre ONG de défense des droits de l'homme ont également condamné cette décision du gouvernement congolais d'expulser le responsable du BCNUDH. « Pourquoi le gouvernement refuserait de mener ses propres enquêtes et décide par contre d'expulser

Scott Campbell pour avoir fait son travail ? », se sont interrogées ces organisations.

Pour ces organisations, étant membre des Nations unies, la RDC était tenue de respecter toutes ses obligations internationales en matière de promotion et

protection des droits de l'homme, et de collaborer parfaitement avec tous les organes et mécanismes chargés de faire le suivi de leur mise en œuvre dont le BCNUDH. « La décision du gouvernement congolais constitue une atteinte extrêmement grave à la liberté d'expression qui est pourtant consacrée par la Constitution de la RDC, et aussi au droit à la justice pour les victimes des exactions imputées à certains agents de la police », ont noté ces ONG. Ces ONG ont également rappelé que Scott Campbell n'était personnellement pas l'auteur du rapport sur l'opération « Likofi » publié par les Nations unies et considèrent, de ce fait, que la décision des autorités congolaises de l'expulser non seulement est une forme d'absence de volonté, en la RDC, de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains, mais aussi constitue une menace contre les défenseurs des droits humains dans le pays et les Nations unies dont la RDC est pourtant membre.

Lucien Dianzenza

## DROITS DE L'HOMME/ONU

## Scott Campbell a finalement quitté la RDC

**Le chef du bureau local des droits de l'Homme de l'ONU a décollé vendredi soir à bord d'un avion de ligne à destination de Bruxelles.**

Jugé indésirable sur le sol congolais après que ses services ont dénoncé dans un rapport des cas de violation des droits de l'homme ayant émaillé la grande opération antibanditisme initiée à Kinshasa entre novembre 2013 et février 2014, le chef du bureau local des droits de l'Homme de l'ONU a finalement quitté Kinshasa.

C'était le 17 octobre, dans la soirée, que le fonctionnaire onusien est parti à bord d'un avion de ligne pour Bruxelles. Des sources aéroportuaires confirment, en effet, le départ du chef du directeur du Bureau conjoint des Nations unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH) porté à la tête de cette structure onusienne depuis septembre 2011. Ce départ, d'après des sources onusiennes, ne serait pas forcément lié à la décision du gouvernement congolais d'expulser cet activiste des droits de l'homme. « Scott Campbell était parti pour des vacances qu'il avait demandées depuis longtemps », a pour sa part tenu à justifier le porte-parole de la Mission de l'ONU en RDC, Carlos Araujo.

Entretemps, des réactions fusent de partout, précisément au plan extérieur, pour notamment protester contre l'expulsion de Scott Campbell à l'image de celle de Zeid Ra'ad Al Hussein,



Scott Campbell

Haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme qui regrette ce dénouement tout en faisant état « d'intimidations graves » pesant sur d'autres membres de son équipe en RDC. Le Vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, s'est dit très inquiet par la tournure prise par les événements. Il a, de ce fait, invité les autorités congolaises « à réexaminer leur décision à la lumière des engagements internationaux en matière des Droits de l'Homme auxquels la RDC a adhéré, et à entamer d'urgence un dialogue constructif avec le BCNUDH sur les recommandations exprimées dans son rapport ». Juste après le départ de Scott

Campbell, le Chef de la Monusco est monté au créneau pour exhorter le gouvernement à reconsidérer sa décision. Martin Kobler s'est, par ailleurs, félicité du contenu du rapport du BCNUDH mis en cause et assume l'entière responsabilité des conclusions et recommandations qui en ont découlé. Autre réaction, c'est celle de la France qui s'est dite préoccupée par cette situation susceptible de « porter atteinte à la crédibilité des efforts entrepris pour améliorer la situation des droits de l'Homme en RDC ». D'où, l'invitation du Quai d'Orsay aux autorités congolaises priées de respecter leurs engagements dans le domaine des droits humains.

Alain Diasso

## CODE MINIER

## Imminence de l'examen du projet de Loi

**Conformément au calendrier réaménagé du long processus de révision en cours, le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, s'est dit attaché à l'adoption du texte au cours de la présente session parlementaire.**

Ce projet de Loi très attendu dans les milieux des affaires, même s'ils restent très critiques, a donné lieu, en son temps, à d'intenses échanges lors des chaudes réunions tripartites réunissant le gouvernement, les entreprises minières et la société civile. Après un blocage visiblement causé par des positions radicalement opposées sur certaines nouvelles clauses du projet de Loi, l'on a appris la présentation à la fin du mois d'octobre 2014 des avis des consultants international et national recrutés par le ministère des Mines. Notant qu'il s'agit d'une réforme structurelle dont le but poursuivi par son initiateur, en l'occurrence le gouvernement, est d'arriver à mieux mobiliser les recettes au cours des prochaines années.

En effet, pour le gouvernement de la République cette réforme va booster les recettes grâce à la révision de certains points contenus dans l'ancien Code minier. Sont notamment visés : le taux de redevance minière que le gouvernement voudrait revoir à la hausse, l'amélioration de la stabilité fiscale pour ramener d'importantes ressources financières au Trésor public. Des modifications qui visent tout simplement à maximiser les recettes dans un secteur qui tire la croissance économique du pays depuis plusieurs années. En initiant le Code minier en 2002, l'idée était d'assurer une meilleure attractivité du pays. Aussi la loi comportait-elle plusieurs avantages qui s'expliquaient par le contexte de sortie de guerre. Cela n'a pas manqué d'impacter sur les résultats des premières années d'exploitation des entreprises minières, a fait remarquer le gouvernement pour qui le projet de Loi actuel intègre des innovations majeures. Matata Ponyo a évoqué la hausse de la contribution des entreprises minières qui auront atteint la vitesse de croisière. Progressivement, il faut assurer également une grande valeur ajoutée des produits miniers exportés. Comme l'a fait remarquer le Premier ministre, il n'y aura pas d'avenir dans le secteur minier sans une solution durable au grave déficit énergétique qui mine son développement. Les efforts à entreprendre devront passer également par la formation des administrations fiscales en vue de les doter de l'expertise nécessaire en matière d'évaluation et de contrôle des substances minières et pétrolières.

Laurent Essolomwa

## MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

## Vital Kamerhe redoute le prolongement du mandat de Joseph Kabila au-delà de 2016

**L'opposant continue de faire une fixation sur l'échéance du 19 décembre 2016 qui, théoriquement, est censée consacrer la fin du mandat de l'actuel président de la République.**

Président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe s'affirme au jour le jour comme un des prétendants sérieux dans la course à la présidentielle de 2016. Relayant la voix de plusieurs acteurs tant de la société civile que de l'opposition qui se sont déjà prononcés contre la révision constitutionnelle, Vital Kamerhe estime que c'est la voie obligée pour épargner à la population les effets néfastes d'une guerre civile tant redoutée. Il l'a déclaré au détour d'une récente interview sur le site Afrikarabia et rendue par Christophe Rigaud.

Dans cet entretien, l'ex speaker de la chambre basse exhorte le chef de l'État à passer le relai moyennant des garanties que lui accorderait un statut spécial pour les anciens présidents de la République au risque de faire sombrer le pays dans des affrontements. D'après lui, il n'y a pour l'heure aucun consensus pour modifier la Constitution comme en témoigne

le front commun érigé contre cette approche par la quasi-totalité des composantes sociales.

Ces dernières se sont liguées contre l'initiative de révision de la Constitution, à commencer par l'opposition, la société civile, le président du Sénat, une partie de la majorité etc.

Analysant les signaux qu'envoie le pouvoir par rapport à cette question cruciale, Vital Kamerhe entrevoit quelques scénarii. Primo, il y a le forçage que risquerait de faire le président Joseph Kabila au Parlement en vue de réviser la Constitution, un schéma difficile à se concrétiser du fait de la division entretenue au sein de la majorité sur cette question avec, à l'opposé, une unicité de vue au sein de l'opposition. Secundo, il est question de faire passer cette approche par le référendum populaire avec le risque que le « Non » l'emporte au regard du climat social délétère de ces derniers mois. Tertio, la majorité peut opter pour la stratégie du glissement du calendrier en misant sur un vaste recensement de la population. Le pays n'ayant pas de voies de communication avec environ soixante-dix millions d'habitants à recenser, l'opération pourra prendre au minimum



Vital Kamerhe prononçant un discours à l'ouverture d'une convention de l'opposition

trois à quatre ans. Là-dessus, Vital Kamerhe vend la mèche en ces termes : « En commençant ce recensement fin 2015, il terminera vers 2020. Au bas mot, Joseph Kabila aura gagné un mandat supplémentaire de cinq ans ». Le dernier scénario que caresserait le pouvoir, de l'avis de Vital Kamerhe, consisterait à « créer des troubles partout, aux quatre coins du pays... avec des groupes armés comme les ADF-Nalu, Cobra Matata, les Simba, les

Bakata Katanga ». Dans ce quatrième scénario, Joseph Kabila chercherait, d'après l'opposant, « à créer un régime de peur pour instaurer une gouvernance d'exception ».

#### Pour un dialogue conforme à l'Accord-cadre

En tout état de cause, le leader de l'UNC soutient l'idée du dialogue prôné par le chef de l'État qui tend à s'ouvrir à l'opposition. Toutefois, pense-t-il, ce dialogue

s'il a effectivement lieu, devrait se conformer au format d'Addis-Abeba et à la résolution 2098. Au-delà de questions taboues qui pourront éventuellement s'inviter au débat, Vital Kamerhe pense qu'il faudra aussi aborder d'autres contenues dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. « Cela nous donnera l'occasion de tirer les conséquences des mauvaises élections de 2011, afin de baliser le chemin vers les bonnes élections », a-t-il indiqué. Tout ceci n'occulte cependant pas la fixation que l'ancien secrétaire général du PPRD continue de faire sur l'échéance du 19 décembre 2016 qui, théoriquement, est censée consacrer la fin du mandat de Joseph Kabila à la tête du pays.

« Pour nous, le 19 décembre 2016 à minuit, il faut absolument qu'il y ait un autre président de la République en RDC. De l'opposition, de la majorité ou de la Société civile... mais dans tous les cas de figure, la Constitution interdit qu'une même personne puisse cumuler trois mandats. Ce n'est donc pas un combat contre le président Kabila, mais pour les valeurs républicaines et du droit », a-t-il avancé.

Alain Diasso

## PEUPLES AUTOCHTONES

## Élaboration d'un atlas de localisation

**Cet exercice, qui entend établir une cartographie et une base des données de chaque territoire, permettra de mieux identifier et déterminer les espaces qu'occupent ces populations.**

Les participants à l'atelier prévu ce 22 octobre échangeront sur l'élaboration et le traitement des fiches techniques pour enrichir l'atlas de localisation des peuples autochtones (PA) de la RDC. Ceci permettra de mieux identifier et déterminer les espaces qu'occupent les PA sur l'ensemble du pays, plus précisément dans le territoire du Maniema.

Ces travaux prévus par la Coordination nationale de la Dynamique des groupes des peuples autochtones (DGPA) visent à établir une cartographie et une base des données de chaque ter-

ritoire de peuplement des peuples autochtones (PA) à l'aide des données géo-référencées récoltées avec la participation des personnes concernées et des autres parties prenantes et acteurs travaillant dans le secteur forestier en général et sur la question des autochtones.

Ces assises visent aussi la production de la monographie de chaque province sur la question des PA au-delà de la localisation de leurs espaces, la délimitation géo-référencées des espaces d'habitation et d'activité des PA dans une approche participative, intégrée et actualisée ainsi que le renforcement des capacités des membres des antennes et des communautés concernées.

#### Priorités pour 2014

Cet atelier s'inscrit dans la ligne droite des priorités contenues dans le plan 2014 de la DGPA.

Cette structure attend de ces travaux l'inventaire, la collecte, et la mise en forme des données et des informations spatialisées disponibles sur les PA. L'atelier va faciliter également la participation aux réflexions et débats sur le système d'informations géographique (SIG) et leur valorisation dans le cadre des stratégies et des programmes de gestion durable des terres et des ressources se trouvant sur les territoires dans lesquels sont localisés les PA.

Il s'agit, selon la DGPA, de prolonger entre autres les activités de cartographie participative entamées en 2012 par des prélèvements des données géo-référencées à travers les neuf provinces dans lesquels vivent les PA. La DGPA rappelle, en effet, que le premier volume de l'atlas des PA de la RDC produit en 2012, avait pour vocation de contribuer aux efforts portant sur l'identification des espaces qu'occupent et utilisent ces populations sur l'ensemble du territoire national, de leur mode de vie, et des menaces auxquelles ces espaces et mode de vie sont soumis dans le contexte actuel.

Lucien Dianzenza

## JUDO

## La RDC prendra part aux championnats de la zone IV à Libreville

**Le judo congolais sera présent, du 22 au 28 octobre à Libreville au Gabon, à la première édition des championnats de la Zone IV (Afrique centrale) de cet art martial d'origine japonaise.**



Un combat de judo dans l'enceinte du stade des Martyrs à Kinshasa

À cet effet, les judokas retenus en sélection s'entraînent au gymnase du stade Tata Raphaël de Kinshasa pour préparer ce championnat d'Afrique Centrale. Et le vendredi 10 octobre 2014, ces athlètes ont eu la visite du secrétaire général du Comité olympique congolais (COC), Alain Badiashile.

Ce dernier a remis aux Léopards judo des équipements sportifs, notamment, des kimonos, des paires de chaussures, des babouches, des sacs, des paquets d'eau et des T-shirts afin d'améliorer leurs conditions de préparation. « Nous avons suivi et entendu votre cri d'alarme par la voix des ondes et le COC, en tant que fédération des fédérations, a bien voulu mettre à votre disposition les équipements sportifs pour vous faciliter la tâche et vous

permettre de bien travailler malgré ces temps durs », a indiqué Alain Badiashile.

Les judokas congolais préparent ce tournoi international au moment où la Fédération nationale congolaise de judo (Fenacoju) est secouée depuis quelques mois par le bicéphalisme, avec le comité dirigé par Abibo élu il y a quelques mois au terme des élections organisées par le Comité olympique congolais avec l'aval de l'administration nationale des Sports, et de l'autre, l'ancien comité que dirigeait Francis Bimwala qui continue de se considérer comme président de la Fédération nationale congolaise de judo (Fenacoju), affirmant être soutenu par la Fédération internationale de judo.

Martin Engimo



Une famille de pygmées

## PORTRAIT

## Aza Mansongi entre peinture et sculpture

**L'artiste, membre du collectif « 3 Kokoricos », évolue à Douala au Cameroun.**

Diplômée en arts plastiques de l'Académie des Beaux arts de Kinshasa, le travail artistique de Aza Mansongi se situe à mi-chemin entre la peinture et la sculpture. « Les lignes font vibrer mon travail et lui donnent une force particulière, c'est la danse de la ligne », explique-t-elle. Très jeune, elle s'amusait déjà à reproduire les images des bandes dessinées que lui offraient ses parents.

Une véritable passion dont personne n'imaginait à l'époque qu'elle en ferait son métier. « *Chevalière de l'art contemporain en général, elle n'hésite pas à entremêler l'abstraction et le figuratif, la peinture et la sculpture, les installations et la vidéo... Son œuvre est le fruit d'un subjectivisme passionné et bouleversant* », explique l'artiste sur son site internet. Ainsi, indique-t-on, elle s'oriente vers une peinture d'inspiration mystique qui est une affirmation de l'expression contemporaine dont les toiles aux coloris doux, aux masques figés et expressifs se caractérisent par la liberté de facture.

L'influence de la vie quotidienne par les thèmes et la représentation d'un art contemporain de caractère subtil et non explicite. « *La palette harmonieuse aux couleurs tendres représentant les masques, visages en gros*

*plan aux lignes noires de contours côtoyés par les antennes, fils conducteurs de communication, cherche à exprimer le rythme de la société contemporaine* », note-t-on encore.

### Artiste engagé

Le travail artistique d'Aza Mansongi est basé sur les expressions du visage qui identifient l'état d'âme de chaque être. Sa peinture prêche l'évangile de la paix, de la perfection et dénonce les anti-valeurs qui minent la société. Ainsi, dans une de ses précédentes expositions, Aza Mansongi a dénoncé la destruction de l'environnement en créant des œuvres à base de récipients et autres déchets récupérés dans des poubelles. Aza Mansongi a réalisé plusieurs expositions en RDC, au Cameroun, en Belgique et aux Etats-Unis.

Avec les camerounais Kristine Tsala et Samuel Dallé, elle est la co-fondatrice du collectif 3 Kokoricos, une communauté d'artistes engagés dans la sensibilisation ainsi que la production des arts visuels et plastiques. La philosophie du collectif, expliquent ses initiateurs, est de valoriser les richesses du patrimoine culturel pour redonner du dynamisme et un nouveau souffle à la création contemporaine à cette époque de grandes rencontres des cultures. Ainsi, « *3kokoricos* » s'est donné pour mission principale de mettre l'art au service de la société.

**P.Nd.**

## FESTIVAL VISION DOCUMENTAIRE

## Une visibilité offerte aux créations d'Afrique centrale

**Examen d'État de Dieudo Hamadi fait partie des sept réalisations à l'affiche de la première édition de l'événement cinématographique qu'abritera l'Institut français (IF) du 22 au 25 octobre.**

Initié dans le but de promouvoir le développement de la pratique documentaire dans la sous-région, le tout nouveau festival prévoit la tenue de rencontres professionnelles avant chaque projection programmée en soirée à la Halle de la Gombe. La réunion initiale du 22 octobre a pour ordre du jour le « *Projet de création d'un nouveau réseau de documentaristes d'Afrique centrale, le Redoac* ». Par ailleurs, la présence annoncée de représentants du Fespaco et d'Afrique en Doc TV, devrait servir à un partage d'expertise pour la relance du réseau de documentariste en voie de formation.

Le planning de projection élaboré de sorte à donner de la visibilité au travail récent fait sur le continent avec un focus particulier sur l'Afrique centrale, a été présenté dans les détours de la conférence de presse tenue ce lundi 20 oc-

tobre à l'IF. Antoine Yvernault et Tshoper Kabambi y ont parlé de « *quatre soirées riches en projection et en émotion* », à commencer par celle d'ouverture réservée à Examen d'État, le très apprécié documentaire du Congolais Dieudo Hamadi.

Coorganisateur du Festival Vision documentaire avec l'IF, les délégués respectifs de la coopération audiovisuelle française et de Bimpa Production espèrent par ce biais contribuer à une large vulgarisation du travail effectué sur le continent en matière de documentaires.

Par ailleurs, Antoine Yvernault et Tshoper Kabambi ont annoncé la présence aux assises de la majorité des réalisateurs dont Pauline Mvele et Annette Kouamba. Attaché audiovisuel régional Afrique centrale de l'ambassade de France, Antoine Yvernault s'en est particulièrement réjoui, jugeant l'occasion propice à des échanges, une opportunité d'établir « un contact essentiel » entre les réalisateurs des différents pays participants, à savoir le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, le Tchad, les deux Congo ainsi que le Bénin, et le public que l'on espère nombreux.

Pour sa part, le coordonateur de Bimpa Production inscrit la tenue de Vision documentaire dans un « *moment très important pour le cinéma en Afrique* ». En effet, Tshoper Kabambi y voit une voie de « *relance du cinéma africain avec la nouvelle génération de cinéastes* » dont il a vanté l'énergie et la volonté d'agir. Du reste, il a évoqué les possibilités de coréalizations et de partenariats que devrait engendrer le réseau en phase de création.

Le jeune cinéaste est resté d'avis qu'avec la synergie qui entend se mettre en marche, Vision documentaire est appelé à devenir un grand rendez-vous africain et même mondial. L'ambition ainsi clamée est partagée par l'équipe organisatrice œuvrant pour l'aboutissement de cette belle perspective.

Ayant en vue le développement du cinéma sur le plan continental, Tshoper a relevé ici l'importance accordée à la formation au même titre qu'à la production et à la création. De souligner aussi le rôle des soirées de projection, un moyen de diffusion efficace, a-t-il dit, qui a sa part dans l'émergence espérée du septième art en Afrique.

**Nioni Masela**

## SALON COSMETHIC

## La dépigmentation volontaire, parlons-en !

**La sensibilisation sur les dangers de cette pratique dont une forte prévalence est observée en Afrique centrale est le but de l'événement qu'organise Ethnic CosmEthic du 31 octobre au 2 novembre à l'Espace GB.**

Au programme de la manifestation étendu sur tout un week-end, il est prévu des conférences, des ateliers, des expositions et des défilés. Circonscrit dans le cadre de sa campagne « *Une peau saine c'est possible !* », le Salon CosmEthic d'Ethnic CosmEthic se tiendra sur le thème « *La Beauté comme un impératif de santé* ». Relevant ici le fait que la beauté fait partie de la santé, l'idée est donc de privilégier la santé dans l'usage des produits cosmétiques. De souligner dès lors que « *plus les gens sont informés moins ils vont recourir aux produits dangereux* ». L'éducation aux soins de la peau sera donc au centre des entretiens dans les ateliers qui se tiendront samedi et dimanche visant à apprendre aux femmes « *comment se maquiller* » quitte à préciser le rôle du maquillage et son importance.

Initiateur du Salon CosmEthic, Didier Etile l'organise à l'intention de l'ensemble de la population kinoise mais avec une adresse particulière à la gent féminine pour qui l'usage des cosmétiques passe pour un des incontournables du quotidien. Présentant la rencontre prévue sur trois jours comme une grande première, l'organisateur fait remarquer ici le fait « *qu'il n'y a jamais eu un salon focalisé sur le sujet de la dépigmentation volontaire* ». Dès lors, fait-il savoir, le propos

du Salon CosmEthic portera tout à la fois sur « *les motivations, les dangers et les enjeux des cosmétiques dépigmentant* ».

Il est à noter qu'à côté des ateliers sur le maquillage, les conférences successives du 1er et 2 novembre sont tenues pour des rencontres plus importantes encore. La première, rappelons-le, se focalisera sur la nécessité qu'il y a à prendre soin de sa peau. Avec pour entrée en matière « *La peau et le maquillage à l'honneur* » elle centrera ensuite son propos sur « *La dépigmentation volontaire : Motivation, dangers et enjeux* ».

La seconde conférence quant à elle se basera sur les soins capillaires. Ici, il sera question du « *Retour au naturel, tendance ou résignation ?* », un rendez-vous inspiré par la recrudescence du phénomène nappy observé depuis quelques temps. La rencontre aura pour séance complémentaire des ateliers sur « *Comment soigner ses cheveux naturels* ». Et, la cerise sur le gâteau ce sera l'élection Miss Ethnic CosmEthic prévue comme clou de la soirée du 1er novembre.

Après un événement similaire organisé à Bruxelles en mars dernier, Didier Etile nous a dit avoir pensé étendre son champ d'action à la capitale de la RDC avec une visée régionale. « *En venant à Kinshasa, le but est de tenir un salon pour l'ensemble de l'Afrique centrale chaque année* », a-t-il expliqué. Assurant que pour l'heure, l'organisation entend se limiter d'abord à des actions sur les deux Congo et le Cameroun du fait de la prévalence constatée dans ces trois nations voisines.

**N.M.**

## ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

## Un marché en pleine croissance

**Deux événements majeurs organisés durant ce mois d'octobre ont symbolisé l'attrait que suscitent les artistes contemporains africains surtout au niveau européen.**

La deuxième édition de la foire d'art contemporain africain « *1:54* » s'est clôturée le 19 octobre à la Somerset House de Londres. Une sélection de 112 artistes du continent noir et de 27 galeries, triés sur le volet, ont pris part à ce marché de l'art. Le célèbre peintre congolais Chéri Samba figurait au nombre de ces artistes. « *1:54* », dont le nom est inspiré des 54 pays qui constituent le continent africain. Cette foire met à profit la popularité grandissante de l'art africain contemporain pour offrir au public une occasion unique d'explorer ce marché de l'art en pleine expansion, en présence des personnalités et des organisations les plus influentes de ce milieu. L'événement est organisé au même moment que la Frieze, événement majeur de l'art contemporain qui se déroule chaque année à Londres. « *1:54* » bénéficie ainsi du public international attiré par la Frieze. Celle-ci a d'ailleurs inscrit « *1:54* » dans sa section VIP sur son site internet, depuis la première édition organisée en octobre 2013. Selon les organisateurs, la foire de l'art contemporain africain a pour but de fournir une plate-forme unique aux galeries, aux commissaires d'exposition, aux centres d'art, aux musées africains ainsi qu'à tous ceux qui travaillent sur des projets liés à l'Afrique. Cette plateforme leur permettra de promouvoir auprès d'un public international les œuvres d'artistes établis ou de nouveaux talents. Chéri Samba, record de vente à l'« *African stories* »

Par ailleurs, début octobre et quelques jours

avant l'ouverture de la foire « *1:54* », la maison Piasa a lancé « *African Stories* », une vente de 111 lots d'œuvres africaines contemporaines. Les prix des 111 lots proposés aux éventuels acheteurs, variaient entre 800 et 120 000 euros. Sur les 111 lots présentés au public, 57 ont été vendus, vingt-cinq dépassant leur estimation haute et 8 restants inférieurs à leur estimation basse. L'œuvre « *J'aime la couleur* » de Chéri Samba a été vendue au prix record de 77 420 euros. Un autre Congolais, Monsengo Shula, a vendu son œuvre « *En route vers le futur* » au prix de 14 000 euros alors qu'elle était initialement estimée à 6 000 euros. Le Sierra Léonais John Goba a pu écouler « *Chief Lady* » pour 14 000 euros également avec une estimation initiale haute de 6 000 euros. Pour sa part, le photographe Omar Victor Diop a vendu « *Aminata* » pour près de 8 000 euros avec une estimation haute de 4 000 euros.

### Prix Orisha de l'art contemporain

Au regard de l'engouement que suscite de plus en plus l'art africain, le prix Orisha a été créé en soutien des artistes. Doté de 10.000 euros, il a été remporté cette année par l'artiste béninois Kifouli Dossou pour son œuvre à la fois colorée, contemporaine et bercée dans la tradition Guéléké. Le prix, décerné à Paris à l'occasion d'« *African Stories* », a été créé par la béninoise Nathalie Miltat, spécialiste des arts africains et le commissaire d'exposition français Timothée Chaillou. Il vise, selon ses initiateurs, à mettre en lumière les démarches les plus emblématiques de la scène africaine subsaharienne. L'objectif poursuivi étant de créer une visibilité pour l'art contemporain africain.

**Patrick Ndungidi**

## INSALUBRITÉ

## Les responsables scolaires appelés à lutter contre l'usage des sacs en plastiques

**Cette invite du directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes a été faite le 17 octobre, au collège d'enseignement général Jean Félix Eboué de Pointe Noire.**

« En plus des marchés, les établissements scolaires sont des milieux où les sacs en plastique sont largement utilisés, il importe donc aux chefs d'établissements scolaires de faire observer cette mesure gouvernementale dans chaque école du département de Pointe-Noire afin de décourager les récidivistes qui sont sanctionnés chaque jour à travers la ville en train de vendre ou d'utiliser ces produits. Ainsi nous veillerons strictement à l'application de cette disposition gouvernementale conformément aux orientations reçues du ministère du commerce et des ap-



Les chefs d'établissements scolaires de Pointe-Noire/Photo Adiac

provisionnement », a déclaré Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire. Cette séance a servi par ailleurs d'occasion pour Gaspard Massou-

kou de s'expliquer sur la spéculation constatée dans la vente des fournitures et manuels scolaires sur la place de Pointe-Noire. « Il existe un seul importateur des manuels scolaires au Congo ainsi, les prix des manuels scolaires

sont fixés selon le régime des marges, conformément au bénéfice concédé dans la chaîne de distribution.

La réglementation commerciale en la matière dispose que les prix de biens et services sont soumis au régime général de la liberté des prix qui dispose que le prix des marchandises soit fixé par le marché, mais en République du Congo à cause de l'incidence socio-économique de certains produits avec la vie, certains produits sont soumis au régime d'exception, permettant au gouvernement de la République de suivre régulièrement le prix de certains produits sur le marché », a-t-il déclaré.

Saluant ainsi l'intérêt de cette rencontre qui contribue à l'assainissement de l'environnement, Jean Louis Bantou et Jean Baptiste Sitou, respectivement directeur de cabinet du préfet de Pointe-

Noire et directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire ont expliqué que la lutte contre l'insalubrité, est une affaire collective qui, nécessite la contribution et la synergie de chaque citoyen. « Nous louons cette initiative salvatrice de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, celle-ci permet de mettre en éveil d'autres administrations de la ville en vue de l'exécution des dispositions gouvernementales en la matière », ont déclaré ces deux orateurs.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du décret n° 2011/485 du 20 juillet 2011 du ministère du commerce, réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastiques,

**Faustin Akono**

## FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINES

## Quand les artistes disent stop au sida

**Prévue sous peu, la deuxième édition du Festival des musiques urbaines (FMU), va une fois de plus se dérouler à Pointe-Noire. Pour cette année, le thème choisi renvoie à, « ma musique te dit stop, Sida ».**

Le FMU se déroule sous forme de compétition et il réunit plusieurs artistes, à savoir, des musiciens, des Dj, danseurs de Rap, de Hip Hop et bien d'autres. L'année dernière par exemple, plus de 105 artistes ont pris part à cette activité culturelle et, les premiers de chaque catégorie recevaient une somme de 500 000 FCFA. L'objectif étant de les encourager à réaliser un premier produit en studio. Pendant cette activité, les compétiteurs affranchissent une première étape, celle des éliminatoires, avant de se hisser dans les quarts de finales et ensuite les demi-finales. La finale quant à elle, a généralement lieu le 1er dé-

cembre, date de la célébration de la journée internationale de lutte contre le VIH/Sida.

Sensibiliser et lutter contre le VIH/sida, sont les points culminants de ce festival qui, après une première édition, s'est rangé du côté des activités culturelles qui ont lieu dans le pays. Et, à travers le thème, « ma musique te dit stop, Sida » les artistes congolais veulent simplement marquer leur détermination à vouloir barrer la voie à cette pandémie meurtrière, dite maladie du siècle.

Rappelons que le Festival des musiques urbaines est une initiative de la chaîne de télévision, MCRTV (média concept radio télévision) qui a pensé une fois de plus de réunir les artistes locaux autour d'un thème bien réfléchi afin, de lutter contre le VIH/Sida. Sa première édition, tenue l'année dernière a été remportée par Young millions, Coup fatal et Mbanza Konko.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## COMUNIQUE

La direction des Dépêches de Brazzaville, bureau de Pointe-Noire a le regret de vous annoncer le décès tragique de son agent, Lydie Biampamba, technicienne de surface, survenu le 16 septembre à l'hôpital général de Loandjili des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au quartier KM4, arrêt Boundji dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.



## Le budget de L'exercice Loango 2014 estimé à 3 milliards 400 millions de francs cfa

**Le montant a été rendu public dimanche 19 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse animée par Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) accompagné des membres de la direction dudit exercice.**



Tribune officielle de la conférence

Répondant aux préoccupations des journalistes, Ahmad Allam-Mi a précisé qu'il y a des coûts projetés et des coûts réels, les pays membres de la CEEAC en sont les principaux contributeurs et, l'Union européenne constitue un partenaire financier important. L'exécution de ce budget, a-t-il précisé, sera orientée vers plusieurs actions relatives à la formation du personnel de cet exercice, aux problèmes des moyens logistiques, aux questions sanitaires et alimentaires, aux diverses actions civilo-militaires et autres.

En effet, plusieurs autres aspects relatifs à l'exécution effective de cet exercice ont été aussi abordés au cours de cette conférence, tels les objectifs de celui-ci, les retombées de cet exercice pour les populations du département du Kouilou qui abritera cet exer-

cice, le nombre des personnes mobilisées, les grands moments de l'exercice, l'ambiance qui y va prévaloir et autres. « Cette manœuvre militaire permettra d'atteindre quelques objectifs, à savoir le renforcement des capacités rapides des réactions de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC), celui de la fraternité d'arme et de la cohésion

Africaine en Attente (F.A.A). Il s'agit aussi d'entraîner les gens à travailler ensemble et les Etats à réagir dans les délais courts, les états-majors à planifier vite et dans l'urgence » En effet, plus de trois mille hommes des pays de la CEEAC et des invités composés des pays non membre de la CEEAC, des agences des Nations unies et les organisations internationales dans le cadre d'actions réelles et des exercices (UNHCR, UNICEF, CICR) participeront du 20 au 28 octobre prochain à cet exercice multinational et multidimensionnel, Loango 2014, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Les premiers navires, canaux et contingents marins de certains pays, participant à cet exercice comme l'Angola, le Cameroun, le Gabon, et la République démocratique du Congo ont accosté samedi 18 octobre au port autonome de Pointe-Noire.

Le communiqué de presse de cette rencontre stipule que le déploiement de la Capacité de déploiement rapide (CDR) est une nécessité impérieuse dans le contexte actuel, où d'énormes défis à relever comme l'engagement d'une force onusienne au Mali avec une forte participation de la Force africaine en attente (FAA), le renforcement de la Fomac en République centrafricaine avec le passage de la MICOPAX à la MISCA ont fait apparaître l'idée d'un nouveau concept de capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) prônée par l'Union africaine. Signalons que pour des raisons de sécurité en RCA et des élections en cours à Sao Tomé et Principe, ces deux pays ne participeront pas à cet exercice qui impliquera le déploiement des forces terrestres, aériennes et marines des pays de la CEEAC.

**Séverin Ibara**

BIECALE2014

# Plusieurs artistes reçoivent des prix d'excellence

L'une des cérémonies ayant marqué la clôture de la deuxième édition de la biennale congolaise des arts et des Lettres (Biecale), est la remise le 18 octobre des prix d'excellence à une vingtaine d'artistes de divers domaines de la culture pour leur dévouement au rayonnement de la culture congolaise.

Vingt artistes au total dans le secteur de la céramique, musique, peinture, photographie, comédie, écriture, poésie, promotion culturelle, du stylisme, modélisme, de la danse, et la musique traditionnelle ont reçu les prix de reconnaissance de la main du ministre de la Culture et des arts qui a tenu à les féliciter.

Ils s'agit d'Albert Massamba, Biks Bikouta, Bill Kouelany, Claver Mabilia, Désirée Loutsono, Diana Moukayila, Fortuné Batéza, Germaine Ololo, Henri Djombo, Jean Blaise Bilombo Samba, Motsé Akantati, Pierre Ntsemou, Raymond Ibara



Les récipiendaires posant avec le ministre Jean Claude Gakosso

Rodrigue Nde Leyeba, Sylvie Diclo Pomos, Tchichelle Tchivela, Virginie Mounkala, groupe Ekongo, groupe Ntemo Kongo, groupe Mantsieme.

« Mes impressions sont bonnes car il est toujours important et cela fait plaisir que le travail abattu soit reconnu du vivant des artistes. Car lorsqu'on nous allons à l'étranger nous ne sommes plus des individualités mais portons le drapeau de notre pays », a déclaré la dramaturge et comédienne Sylvie Diclo Pomos l'une des récipiendaires. « C'est pas mal ce genre d'action ; c'est un honneur pour moi de voir mes œuvres et mon travail être enfin reconnus de mon vivant par la nation vu que le plus souvent on ne le fait qu'à titre posthume », a poursuivi le comédien Fortuné Bazeta.

C'est sur un défilé de mode avec une collection des tenues traditionnelles et modernes des stylistes comme Betty Ntembo que ce sont éteints les champions de la deuxième édition de la biecale 2014.

**Hermione Désirée Ngoma**

TENNIS DE TABLE

## Serge Moussavou aux commandes de la Ligue de Brazzaville

**Le nouveau président entend apporter son dynamisme pour faire avancer le tennis de table à Brazzaville.**

Serge Moussavou a été élu le 18 octobre, président de la Ligue de Brazzaville de tennis de table pour un mandat de deux ans. Le nouveau président s'est engagé à redynamiser les clubs existants puis, mener une campagne allant dans le but de leur multiplication. Il a, aussi promis apporter le maximum dans l'encadrement des jeunes prati-

de telle sorte que chaque structure joue sa partition.

« Nous sommes très heureux que cette ligue soit restructurée. Cela fait belle lurette que cette ligue qui existait bel et bien mais n'avait plus été restructurée par la faute de la fédération. Nous étions souvent confondus à la fédération. C'est la FCTT qui faisait office de ligue de Brazzaville. Ce qui n'était pas normal. Nous avions tendance à tout faire et cela surchargeait la fédération. Maintenant que nous avons une ligue, le travail va être un peu séparé. Chacun jouera son rôle et



ciens de tennis de table en vue de permettre à la Ligue de Brazzaville de maintenir sa place de leader dans les compétitions organisées par la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT). « Je prends l'engagement d'apporter le nécessaire pour que les choses se développent au sein du département de Brazzaville », a déclaré le président élu, lequel connaît bien l'environnement de tennis de table pour avoir été praticien de la discipline. Jean Marie Okouna, le premier vice-président de la FCTT a pour sa part, salué la restructuration de cette ligue. Pour lui, cette mise en place fera

pour des raisons d'efficacité », a commenté Jean Marie Okouna. Le président de la Ligue de Brazzaville élu a, pour collaborateurs, Jean Denis Moukoko et Alain, Mamboukou respectivement premier et deuxième vice-président. Le secrétariat général est assuré par Nestor Tongo Makita. Marle Loumba assume les fonctions de trésorière générale, secondée par Adrien Kaba. Julie Belise Botoukou, Hugues Monka et Bibila Missamou, sont les membres. Romaric Mfoutou et Novège Oualembo sont les commissaires aux comptes.

**James Golden Eloué**

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

## Primeiro de Agosto et le Club Africain dominant la compétition

La 36<sup>e</sup> édition s'est achevée le 18 octobre à Tunis par le sacre des Angolaises de Primeiro de Agosto chez les dames et des Tunisiens du Club africain chez les messieurs.

Primeiro d'Agosto et Petro Atletico se donnaient coup pour coup dans une finale 100% angolaise. L'enjeu : décrocher la médaille d'or mise en jeu. A l'arrivée, la formation de Primeiro s'est imposée au finish sur un score de 28-25. Chez les messieurs, le Club Africain a battu en finale Al Ahly d'Egypte sur un score de 24-18. Douze équipes dans chacune des versions ont disputé du 9 au 18 octobre à Tunis cette compétition. L'Etoile du Congo, s'est contentée de la quatrième place chez les dames et de la huitième chez les messieurs. Chez les dames, le représentant congolais n'a pas été à la hauteur des clubs angolais. Après avoir réussi à tenir tête devant Progresso, l'un des clubs angolais lors de la phase de poules (23-23), les Stelliennes n'ont pas pu maintenir l'équilibre

face aux Angolaises. Elles ont finalement courbé l'échine, 25-28, face à la même formation, permettant à Progresso de leur arracher la médaille de bronze par trois buts d'écart dans une rencontre comptant pour la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> place. Lors des demi-finales, l'Etoile du Congo avait également subi la loi angolaise face à Primeiro 19-29. Avant d'atteindre les demi-finales, les Stelliennes avaient tour à tour battu Nairobi Water 36-29 et Phoenix du Gabon 28-22. Elles n'avaient non plus les armes redoutables pour contester la suprématie de Primeiro 27-33.

Fap du Cameroun a occupé la 5<sup>e</sup> place après sa victoire sur Africa sport d'Abidjan 28-23, puis Nairobi a occupé le 7<sup>e</sup> rang en dominant Mikishi de la RDC, 31-28. Chez les messieurs, l'Espérance de Tunis

a pris la 3<sup>e</sup> place en l'emportant difficilement 31-30 face à Sporting club d'Egypte. La JSK se contente de la 5<sup>e</sup> place grâce à sa victoire sur le stade Mandji du Gabon 37-29, puis l'Etoile du Congo s'est inclinée 28-29 face à Widad Smara du Maroc dans un match comptant pour la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> place. L'équipe masculine de l'Etoile du Congo a été éliminée en quart de finale par Espérance de Tunis 24-42. Lors du match comptant pour la 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> place, elle a subi une nouvelle défaite 32-34 face à Stade Mandji du Gabon. Lors du premier tour l'Etoile du Congo a été respectivement battue par le Club africain 23-41, Al Ahly d'Egypte 17-35, puis Widad du Maroc 21-27. Elle n'a connu qu'une seule victoire contre Blessing de la RDC 31-11.

**J.G.E.**

FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Allemagne, 14<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**  
Première apparition de Francky Sembolo avec l'équipe pro d'Osnabrück. Entré à la 90<sup>e</sup> + 2, il n'a pu influencer sur le résultat nul du match de son équipe chez la réserve du Borussia Dortmund (2-2).

Sans Pitchou Mouaya, resté sur le banc, Hallescher coule à Kiel (0-3). Un troisième revers de suite pour son équipe qui ne s'est plus imposée depuis fin septembre.

**Angleterre, 8<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Steven Nzonzi et Stoke City s'imposent face à Swansea (2-1). Titulaire et averti à la 89<sup>e</sup>.

**Angleterre, 13<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**  
Après trois revers consécutifs en championnat, Gillingham stoppe l'hémorragie en prenant le point du nul à Rochdale (-1). Titulaire comme demi-défensif, Amine Linganzi a joué 73 minutes. Gillingham est 18<sup>e</sup> sur 24.

**Belgique, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Sans Francis Nganga, sorti blessé aux adducteurs lors du match du Congo à

Polokwane, Charleroi fait match nul 2-2 à La Gantoise. Avec une passe du néo Léopard de RDC, Neeskens Kebano.

**Belgique, 12<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**  
Mons arrache le point du nul à Tubize (2-2). Mené de 2 buts à la 85<sup>e</sup>, l'Albert sauve les meubles aux 85<sup>e</sup> et 92<sup>e</sup>. Jordan Massengo et Yannick Loemba étaient tous deux titulaires. Le RAEC est 8<sup>e</sup>.

Toujours privé de Maël Lépicié, blessé au mollet, Antwerp bat Heist 2-0 et remonte à la 10<sup>e</sup> place.

**Ecosse, 10<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**  
Bien lancé par Stevenson, Dominique Malonga ouvre le score pour Hibernian à la 31<sup>e</sup>. Lancé par ce but, Hibernian s'impose 4-0. Avant d'être remplacé à la 73<sup>e</sup>, Malonga a manqué une bonne occasion à la 30<sup>e</sup>.

**Espagne, 8<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Rentré de Pointe-Noire le matin du déplacement à Villarreal, Thievy Bifouma

n'était pas dans le groupe d'Almeria, défait 0-2. Avec 9 points au compteur, Almeria est 12<sup>e</sup>.

**France, Ligue 2, 11<sup>e</sup> journée**  
Sans Arnold Bouka Moutou, laissé au repos, Angers s'incline au Havre (0-1). Et recule à la 8<sup>e</sup> place, à 3 points du podium. Bruce Abdoulaye était titulaire au poste de latéral gauche lors du match nul d'Orléans à Niort (1-1). Avec ce point, Orléans est 13<sup>e</sup>, à 3 points de la zone rouge. Sans Tobias Badila, non retenu, Nancy prend le point du nul à Auxerre (2-2). Et reste au pied du podium, à égalité de points avec Brest. Troisième à l'issue de cette journée, le Stade Brestois d'Oscar Ewolo partage les points à Laval (2-2), après avoir mené 2-0. Avec une seule défaite au compteur et 5 buts encaissés, Brest demeure la meilleure défense de Ligue 2.

Hugo Konongo n'était pas dans le groupe de Clermont, qui est tenu en échec à domicile par Ajaccio (1-1).

**Camille Delourme**